

Evolution de la société et du mouvement évangélique en France

Document de ressources pour responsables d'Eglises Perspectives
Ce document est une mine d'informations destiné aux responsables d'Eglises Perspectives.

Introduction

Ce document a été élaboré par un groupe de travail du Conseil de l'Union : Rachel Calvert, Pierre Egger, Gaël Archinard et Jean-Georges Gantenbein. Chacun des auteurs est responsable pour une partie de ce document.

Table des matières

1) Evolution de la société en France [Ressources de Jean-Georges Gantenbein]	3
1.1) La situation religieuse en France [Jean-Georges Gantenbein]	3
1.2) Evolution démographique en France [Jean-Georges Gantenbein]	4
1.3) Migration [Jean-Georges Gantenbein]	8
1.4) Métropolisation [Jean-Georges Gantenbein]	14
1.5) Evolution technologique et numérique	20
1.6) L'impératif éthique	22
1.7) L'impératif eschatologique et écologique	24
1.8) L'impératif esthétique	26
1.9) Une société « liquide »	26
1.10) Une société d'exposition	27
1.11) L'avenir de la laïcité	27
2) Evolution des Évangéliques en France.....	28
2.1) Créolisation, charismatisation, mutualisation	28
2.2) Le nominalisme	29
2.3) L'ère post-dénominationnel	30
2.4) Dynamiques dans l'Église locale	30
2.5) Vers un nouvel « œcuménisme » ?.....	31
3) Obstacles à la conversion en France [Pierre Egger].....	32
3.1) L'Identité chrétienne de l'Europe : nous sommes chrétiens !.....	32
3.2) Notre histoire chrétienne d'Europe comme « handicap »	32
3.3) Déclin général du christianisme.....	32
3.5) Tension entre l'État et la religion.....	33
3.7) Rejet de certaines valeurs de la Bible	33
3.8) Individualisme et religion à la carte.....	33
3.10) Société de consommation	33
3.11) Nos pratiques religieuses évangéliques.....	33
3.12) Déconnexion avec la société et la vie de la ville	34

A discuter en conseil	35
1.1 La situation religieuse chez vous	35
1.2 Evolution démographique chez vous.....	35
1.3 Migration chez vous	35
1.4 Métropolisation chez vous.....	35
1.5 Evolution technologique et numérique chez vous.....	35
1.6 L'impératif éthique chez vous.....	35
1.7 L'impératif eschatologique et écologique chez vous	36
1.8 L'impératif esthétique chez vous.....	36
1.9 Une société « liquide » chez vous.....	36
1.10 Une société d'exposition chez vous.....	36
1.11 L'avenir de la laïcité chez vous.....	36
2.1 A discuter en conseil	36
2.2 A discuter en conseil	36
2.3 A discuter en conseil	37
2.4 A discuter en conseil	37
2.5 A discuter en conseil	37
3.12 A discuter en conseil	37

1) Evolution de la société en France [Ressources de Jean-Georges Gantenbein]

Liste des ressources :

EVS 2018 ; Pew 2018 : Être chrétien en Europe de l'Ouest ; Lausanne 2018: The Missing 'Christians': A Global Call. The Lausanne Rome 2018 Statement on Nominal Christianity; Statista 2020; INSEE 2017, 2019 et 2020; Migrationdataportal; Toute l'europe; Ministère de l'Intérieur; hellowork.com; cget.gouv.fr/dossiers/metropoles-metropolisation ; La Croix, 13 mars 2019, p. 17; Bréchon, Pierre et allii. : La France des valeurs. Quarante ans d'évolution, Presses universitaires de Grenoble, 2019 ; Ibid., Futuribles, n° 431, juillet-août 2019.

1.1) La situation religieuse en France [Jean-Georges Gantenbein]

Appartenance religieuse

EVS

- 33 % se déclarent catholiques (70% en 1981). 7% vont une fois par mois au culte (messe).
- 6 % de musulmans. Ils sont plus pratiquants et une croyance plus prononcée que les catholiques.
- 37% sans religion
- 21% athées convaincus. C'est le taux le plus haut en Europe

La France fait partie des pays européens les plus sécularisés et où la valeur de l'individualisme est très importante.

Pew

- 18% : chrétiens pratiquants (au moins une fois/mois au culte) (18% est la moyenne en Europe de l'Ouest)
- 46% : chrétiens non-pratiquants (ils assistent moins souvent que 1 fois/mois au culte) (46% moyenne en Europe de l'Ouest). Cette catégorie dépasse les trois autres dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest.
- 28 % : sans appartenance religieuse (24 % moyenne)
- 8 % : autres religions, ne sait pas (ce sont surtout des musulmans) (5% moyenne)

« L'étude ..., a conclu que l'identité chrétienne demeure un marqueur identitaire important en Europe de l'Ouest, même parmi ceux qui n'assistent que rarement à des services religieux. Il ne s'agit pas simplement d'une identité symbolique sans importance dans la pratique. Au contraire, les opinions religieuses, politiques et culturelles des chrétiens non pratiquants sont souvent différentes des chrétiens pratiquants et des adultes sans appartenance religieuse. » Page 8.

Statista

- 37,9 millions de chrétiens
- 20,8 millions sans religion
- 5,4 millions de musulmans
- 340'000 de juifs
- 310'000 bouddhistes
- 250'000 religions populaires

Croyance en d(D)ieu

EVS

50% croient en Dieu (61% en 1981) dont :

- 29% « Dieu est plutôt important »
- 19% « croient à un genre d'esprit ou force de vie »

Des convictions religieuses ne disparaissent pas, mais deviennent plus floues. La foi est une option de vie, moins une certitude absolue. L'indifférence en matière religieuse est très répandue, mais on ne récuse pas d'une manière absolue la religion. La religiosité continuera de s'effriter dans les prochaines années sous l'influence forte de l'individualisme.

Pew

64% se déclarent « chrétien » (la majorité des gens dans les pays en Europe de l'Ouest se disent chrétiens)

Croix

Les « sans religion » : 50-60% de Français se déclarent non-religieux.

On les subdivise en 3 groupes :

- Les athées convaincus
- Les athées pragmatiques ou indifférents religieux
- Les marginaux de la croyance (ils ont des croyances flottantes, incertaines sans liens avec un récit religieux)

On note en parallèle une augmentation de la croyance surtout auprès des jeunes (la réincarnation, la vie après la mort, le paradis, l'enfer).

1.2) Evolution démographique en France [Jean-Georges Gantenbein]

INSEE

Nombre total de la population 2020

Total France métropolitaine : 64,9 millions

- 714 000 naissances
- 599 000 décès
- + 115 000 solde naturel
- + 60 000 solde migratoire

Total France : 67 millions dont :

- 753 000 naissances
- 612 000 décès
- + 141 000 solde naturel
- + 46 000 solde migratoire

→ Le solde migratoire est la différence entre l'immigration et l'émigration.

→ Le solde naturel (ou l'accroissement naturel) est la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès sur un territoire au cours d'une période.

En 2019, le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, s'établit à **+ 141 000**. En 2016, le solde naturel avait atteint son niveau le plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, **il n'a cessé de baisser** depuis lors et atteint un nouveau point bas en 2019. Cette baisse est due à la fois au **plus grand nombre de décès et au recul des naissances**. Le **solde migratoire** est estimé à **+ 46 000** personnes en 2019. L'**augmentation** de la population française est donc, comme par le passé, davantage **tirée par le solde naturel que par le solde migratoire**.

Au 1er janvier 2019, la **France est le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne** (UE) derrière l'Allemagne (83,0 millions d'habitants). Un peu plus de la moitié de la population de l'UE vit dans les quatre pays les plus peuplés : Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie. Pour la troisième année consécutive, le Royaume-Uni est le pays qui gagne le plus d'habitants (+ 374 000 habitants en 2018), sa population atteint 66,6 millions d'habitants. Dix pays européens perdent de la population en 2018, dont trois avec une baisse supérieure à 0,7 % (Lettonie, Croatie et Bulgarie). La Roumanie et l'Italie ont perdu chacune plus de 120 000 habitants.

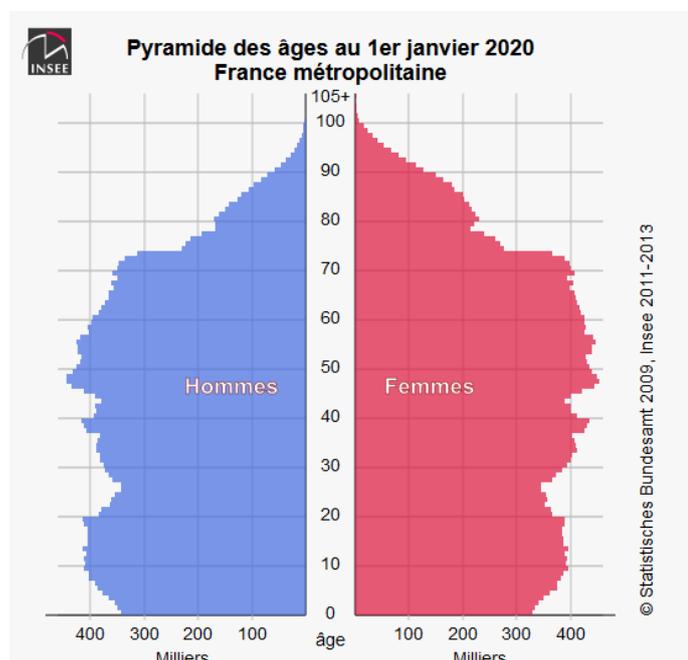
Structure d'âge de la population France

Année	de 0 à 19 ans	dont 0 à 14 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
1991	16 162 383	11 808 904	31 017 161	2 959 960	8 140 631	3 824 412
2018	16 260 900	12 131 641	33 378 121	4 062 667	13 182 073	6 199 120
2019	16 175 671	12 041 583	33 259 420	4 079 638	13 462 974	6 282 621
2020	16 084 743	11 943 747	33 128 720	4 099 662	13 750 578	6 373 536

En pourcentage

Année	de 0 à 19 ans	dont 0 à 14 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
1991	27,7	20,3	53,2	5,1	14,0	6,6
2018	24,3	18,1	49,9	6,1	19,7	9,3
2019	24,2	18,0	49,6	6,1	20,1	9,4
2020	24,0	17,8	49,4	6,1	20,5	9,5

Pyramide des âges



Âge moyen et âge médian de la population, France

Année	Âge moyen			Âge médian		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
1991	35,30	38,36	36,87	32,39	35,00	33,70
2018	40,07	42,88	41,52	39,08	42,14	40,64
2019	40,30	43,10	41,75	39,30	42,35	40,84
2020	40,52	43,32	41,97	39,52	42,55	41,05

- **L'âge médian** est l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux, la moitié est plus jeune et l'autre moitié est plus âgée.
- **L'âge moyen** est la moyenne de l'âge des habitants dans une partie du monde.
- Cette donnée peut être utilisée afin de calculer l'IDH, le taux de natalité et de scolarisation ainsi que le pourcentage de la population active. Lorsque l'âge moyen est en augmentation, on parle de vieillissement démographique.
- L'indice de développement humain ou IDH (en anglais, human development index ou HDI) est un indice statistique composite pour évaluer le taux de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde alors sur trois critères : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation des enfants de 17 ans et plus.

Naissances

La baisse des naissances ralentit. En **2019, 753 000 bébés sont nés en France**, soit 6 000 naissances de moins qu'en 2018 (- 0,7 %). Le **nombre de naissances baisse** chaque année depuis cinq ans, mais à un rythme qui ralentit au fil des années. Alors que la baisse était de 2,4 % en 2015, elle est passée à 1,9 % en 2016 puis 1,8 % en 2017, 1,4 % en 2018 et enfin 0,7 % en 2019.

Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité. La population des femmes de 20 à 40 ans, âges où elles sont les plus fécondes, diminue depuis le milieu des années 1990. Les évolutions récentes s'expliquent donc davantage par celles de la fécondité.

Fécondité

La fécondité se stabilise. En 2019, l'indicateur conjoncturel de fécondité (**ICF**) s'établit à **1,87 enfant par femme**, après 1,88 en 2018 (figure 4). Après **quatre années de baisse** entre 2015 et 2018, l'ICF se stabilise donc. Il oscillait autour de **2,0 enfants par femme entre 2006 et 2014**.

L'âge moyen à la maternité croît régulièrement : il atteint **30,7 ans en 2019**, contre 29,3 ans vingt ans plus tôt. Les femmes les plus fécondes sont celles ayant entre 25 et 34 ans. Toutefois, le taux de fécondité des femmes de moins de 30 ans baisse depuis les années 2000 et cette diminution s'accélère depuis 2015. 100 femmes âgées de 25 à 29 ans donnaient naissance à 13,0 enfants en 1999 puis 12,3 en 2014 et elles n'en ont plus que 10,9 en 2019. La baisse du taux de fécondité des femmes de 30 à 34 ans est plus récente : de 13,1 enfants pour 100 femmes en 2014 à 12,7 en 2019.

En **2017, la France** restait le **pays de l'UE dont la fécondité était la plus élevée (ICF de 1,90)**. Depuis 2000 et jusqu'en 2015, **l'Irlande et la France** étaient chaque année les pays les plus féconds de l'UE. Depuis 2016, la **Suède** devance l'Irlande. Son ICF est de 1,78 en 2017, contre 1,77 pour l'Irlande. A contrario, les **pays méditerranéens sont les moins féconds**. Les cinq pays de l'UE les moins féconds sont Malte (ICF de 1,26), l'Espagne (1,31), l'Italie (1,32), Chypre (1,32) et la Grèce (1,35). **L'Allemagne**, qui faisait partie il y a dix ans des pays les moins féconds de l'UE, figure désormais dans la **moyenne (ICF de 1,57** contre 1,59 pour l'ensemble de l'UE).

Bilan démographique 2019

Au 1^{er} janvier **2020**, la France compte **67 millions d'habitants**. Au cours de l'année 2019, la population a **augmenté de 0,3 %**. Comme les années précédentes, cette progression est principalement **due au solde naturel (+ 141 000 personnes)**, différence entre les nombres de naissances et de décès, bien que ce solde soit historiquement bas.

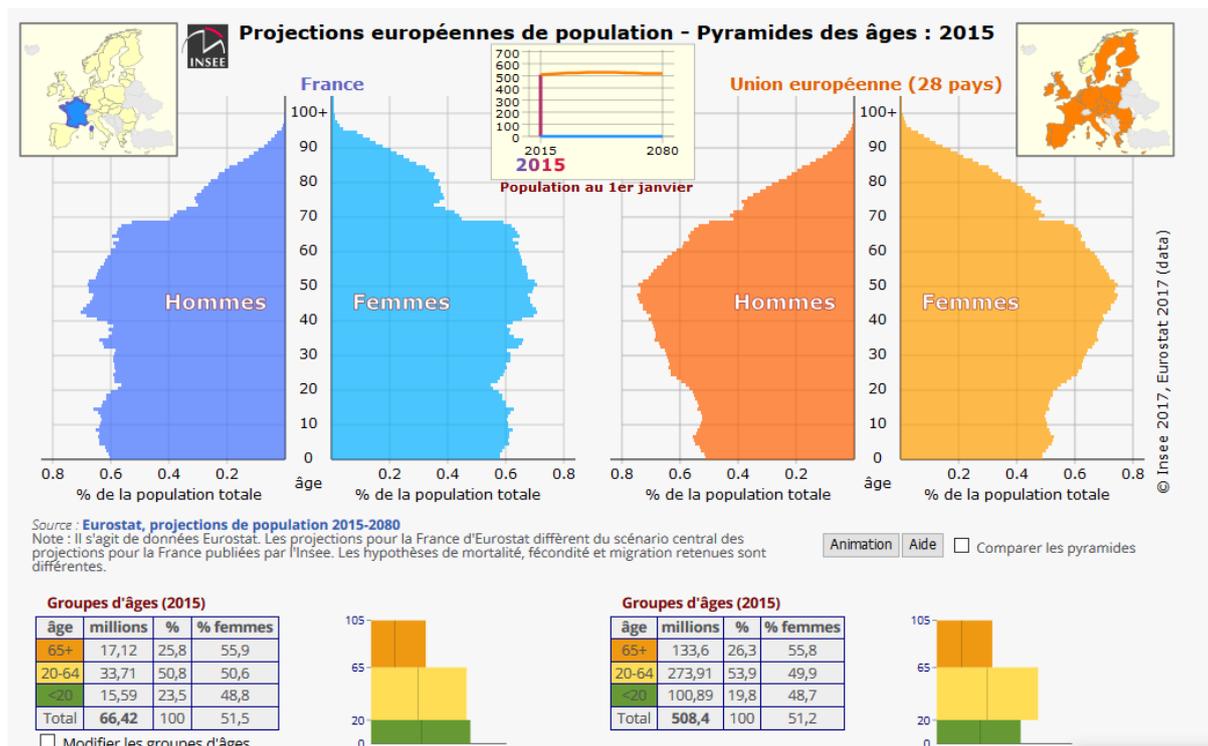
En **2019, 753 000 bébés** sont nés en France. L'indicateur conjoncturel de **fécondité** s'établit à **1,87 enfant par femme**. Il se stabilise en 2019, après avoir reculé entre 2015 et 2018.

En 2019, **612 000 personnes sont décédées** en France. **L'espérance de vie** à la naissance s'établit à **85,6 ans pour les femmes et 79,7 ans pour les hommes**. L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes est élevé comparativement aux autres pays d'Europe occidentale.

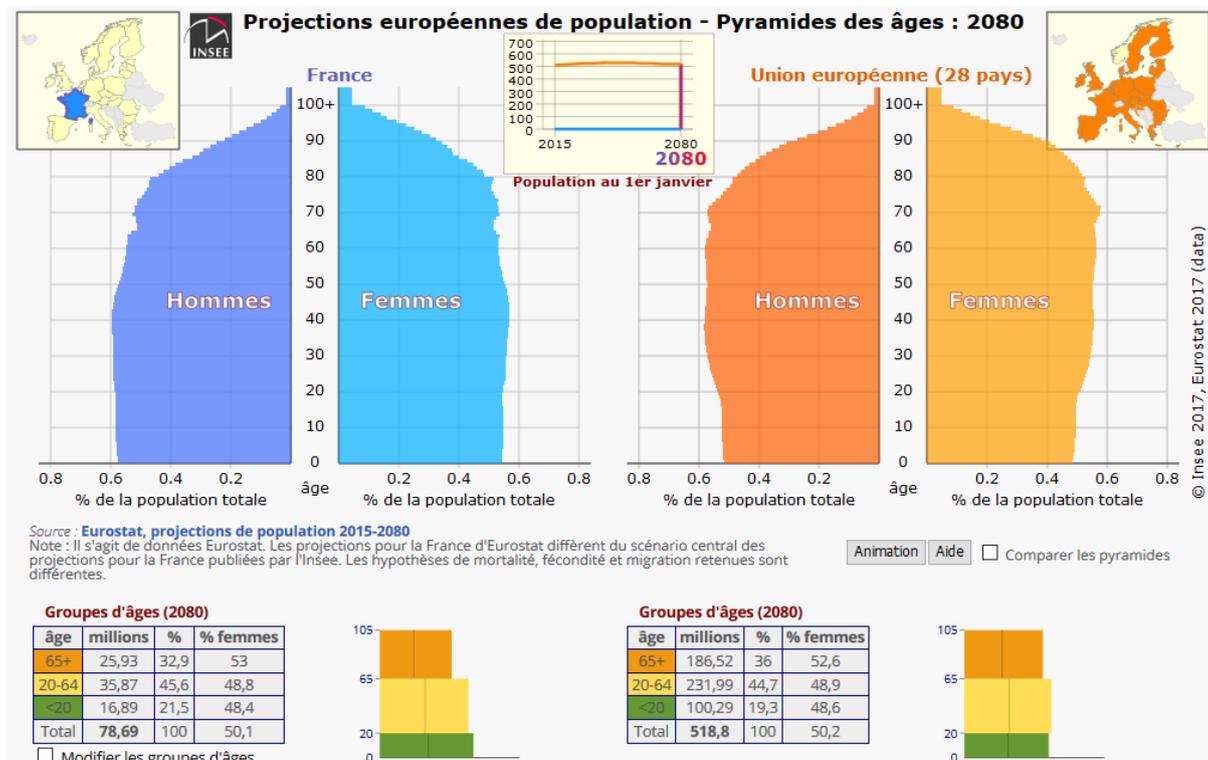
En 2019, **227 000 mariages** ont été célébrés. Après quelques années de stabilité, le nombre de mariages repart à la baisse

Projection 2015-2080 Pyramide d'âge France – Europe 2017

2015



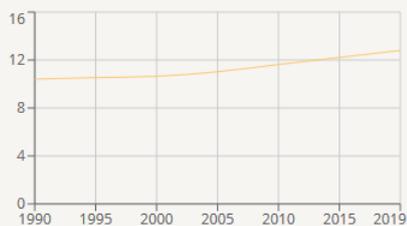
2080



1.3) Migration [Jean-Georges Gantenbein]

Migrationdataportal

Population de migrants internationaux (%)



Nombre de réfugiés dans le pays (estimation du HCR)

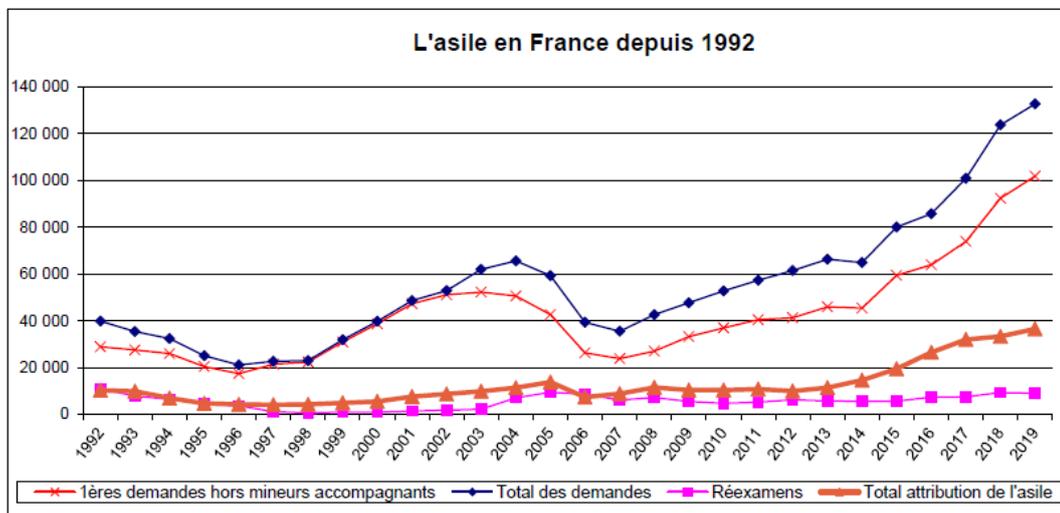


Ministère de l'Intérieur

Demandes d'asile 2015-2019

	2015	2016	2017	2018	2019 Provisoire	2018/2019
Premières demandes hors mineurs accompagnants	59 335	63 935	73 802	92 338	101 762	+ 10,2 %
Mineurs accompagnants	15 133	14 436	19 428	21 888	21 768	- 0,5 %
Total des premières demandes	74 468	78 371	93 230	114 226	123 530	+ 8,1 %
Réexamens*	5 607	7 355	7 525	9 399	9 084	- 3,4 %
Total des demandes	80 075	85 726	100 755	123 625	132 614	+ 7,3 %

Demandes d'asile depuis 1992



Source : OFPRA

La provenance des demandeurs d'asile

Les dix premiers pays pour les premières demandes d'asile¹ :

	2018		2019
Afghanistan	9 455	Afghanistan	9 163
Guinée	6 188	Guinée	6 027
Albanie	5 793	Géorgie	5 780
Géorgie	4 806	Albanie	5 599
Côte d'Ivoire	4 701	Bangladesh	5 457
Soudan	4 151	Côte d'Ivoire	4 682
Bangladesh	3 654	Haiti	4 418
Rép. Dém. Congo	3 062	Nigéria	3 839
Mali	2 869	Mali	3 425
Chine	2 745	Rép. Dém. Congo	3 390

Source : OFPRA

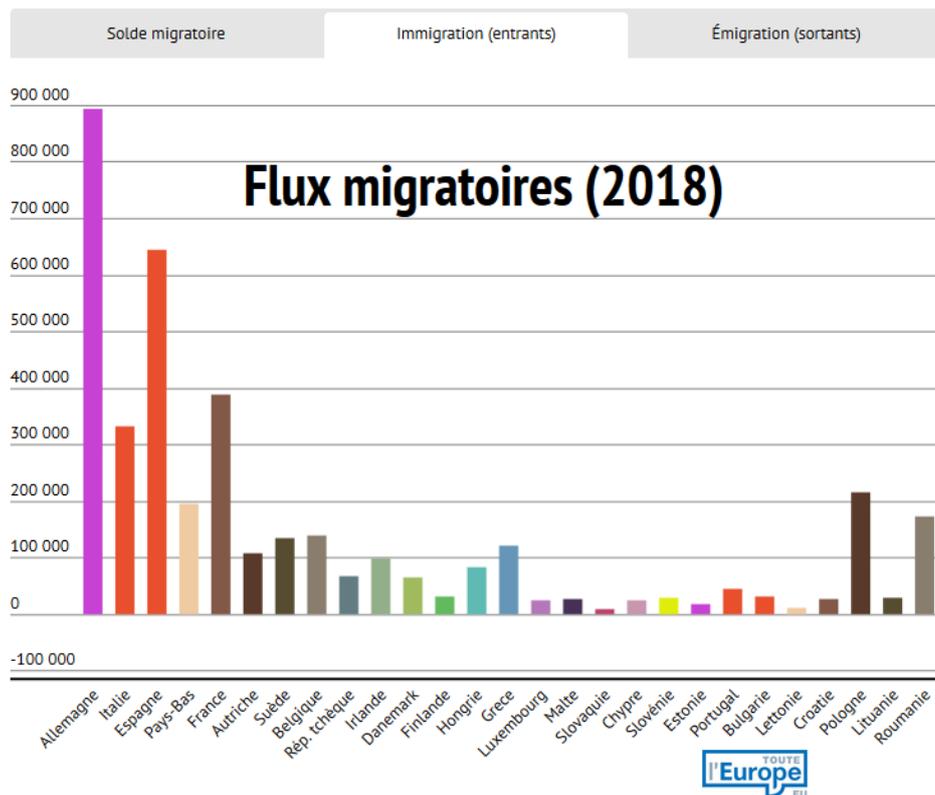
Toute l'Europe

Les migrations en Europe

Carte et comparatif 25.03.2020 François Pène

En 2018, 3,94 millions de personnes ont migré vers l'Union européenne (depuis le reste du monde ou d'un autre État membre), soit environ 190 000 de moins qu'en 2017 (3,75 millions). Mais comment ces immigrés sont-ils répartis dans les États membres ?

Immigration entrants



L'immigration est l'action de venir s'installer et travailler dans un pays étranger, le plus souvent définitivement ou pour une longue durée.

Un **immigré** est une personne qui vient dans un pays étranger pour s'y établir, même temporairement.

Un **étranger** est une personne qui réside dans un État sans en avoir la nationalité, soit parce qu'elle en dispose d'une ou plusieurs autres, soit parce qu'elle n'en a pas. Un étranger n'est pas forcément un immigré, il peut être né dans le pays où il réside sans disposer de sa nationalité (des mineurs par exemple).

En 2018, un total de **3,94 millions de personnes** ont immigré dans l'un des 27 États membres de l'Union européenne, alors que **2,61 millions de personnes** ont dans le même temps quitté l'un des pays de l'UE.

Des chiffres qui prennent en compte les migrations entre pays membres de l'UE : parmi ces 3,94 millions d'immigrés, 1,07 million proviennent d'un autre État membre et 2,87 millions de pays tiers.

Avec 893 886 immigrés enregistrés en 2018, **l'Allemagne** reste le pays qui a accueilli le plus de personnes sur son territoire, suivie de l'Espagne (643 684), de la France (386 911), de l'Italie (332 324) et de la Pologne (214 083).

Sur les 27 États membres, la majorité compte en 2018 plus d'immigrés que d'émigrés. Ce n'est pas le cas de la Bulgarie, la Lettonie, la Croatie, la Lituanie et la Roumanie, pour lesquels on parle alors de **solde migratoire négatif**.

En ce qui concerne le profil, plus d'hommes (54%) que de femmes ont immigré au sein de l'UE. Ils sont par ailleurs en moyenne plus jeunes que la moyenne d'âge nationale du pays d'accueil.

Parmi les 446,9 millions d'habitants de l'UE en 2018, 32,5 millions sont nés en dehors de l'UE et 18 millions de personnes habitent dans un État membre autre que celui dans lequel elles sont nées.

Source : Eurostat

La situation en Europe

Sur **446,8 millions d'habitants**, l'Union européenne à 27 comptait **21,7 millions de citoyens non-européens** au 1er janvier 2019, soit **4,9 % de sa population** (chiffres Eurostat). Un chiffre bien en deçà de la part des étrangers aux États-Unis, qui atteint 13,7 % en 2017, selon les estimations du Bureau du recensement des États-Unis.

En 2019, 13,3 millions de personnes résidant dans l'un des pays de l'UE27 avaient quant à elles la nationalité d'un autre État membre.

Une grande partie de tous ces non-nationaux (citoyens européens ou non) résidait en **Allemagne (10,1 millions)**, tandis que **l'Italie, la France et l'Espagne** en enregistraient chacun entre **4,5 et 6,5 millions**.

Au regard de la population nationale, la proportion la plus élevée de non-nationaux se trouvait néanmoins au Luxembourg : ils y représentaient 47,4 % de la population totale. La plus faible proportion se trouvait en Pologne (0,7 %) et en Roumanie (0,6 %). En **France**, les étrangers représentaient **7,2 %** de la population.

Chaque année, le **nombre d'arrivées vers l'UE est plus important que le nombre de départs**. Ainsi, en **2018, le solde migratoire**, différence entre le nombre de personnes entrées et sorties au cours de l'année, a été de **1,2 million** de personnes pour l'Union européenne à 27. En conséquence, alors que **l'accroissement naturel** (différence entre les naissances et les décès) est **négatif** pour la deuxième année consécutive, la **population** de l'Union européenne a tout de même **augmenté**. Le solde migratoire est par ailleurs l'élément principal de la croissance démographique européenne depuis le début des années 1990.

Situation 2017 (illustration pas copiée)

S'agissant des **demandeurs d'asile, 333 300 personnes ont obtenu une protection en Europe en 2018** (contre 693 000 en 2016) ; la plupart venant de **Syrie (29 %)**, d'**Afghanistan (16 %)** et d'**Irak (7 %)**. De plus, les États membres de l'UE ont accueilli près de 19 000 réfugiés réinstallés (sélectionnés et transférés depuis un pays tiers par des États volontaires).

L'Allemagne est le pays qui a rendu le plus de décisions positives (**139 600**), suivie de **l'Italie (47 900)** et de la **France (41 400)**.

Plus de **4 demandeurs d'asile sur 10 ont néanmoins été déboutés** en 2018. Et 879 000 demandes étaient encore en cours d'examen à la fin de l'année.

L'Europe a toujours été une terre d'immigration. Sa relative prospérité économique et sa stabilité politique semblent en effet avoir un effet d'attraction important. Elle a connu plusieurs grandes vagues d'immigration au XXe siècle, dont les plus importantes sont l'arrivée de 500 000 républicains espagnols en France en 1939, d'1 million de pieds-noirs, juifs et musulmans d'Algérie en 1962, ou encore de 700 000 Yougoslaves en Europe de l'Ouest en 1992.

Plus récemment, des centaines de milliers de Syriens, Irakiens, Erythréens, Afghans ou Somaliens ont fui leur pays pour rejoindre l'Europe. La majorité de ces populations n'est toutefois pas accueillie par les pays européens mais par les pays frontaliers, en particulier dans les zones de guerre au Moyen-Orient.

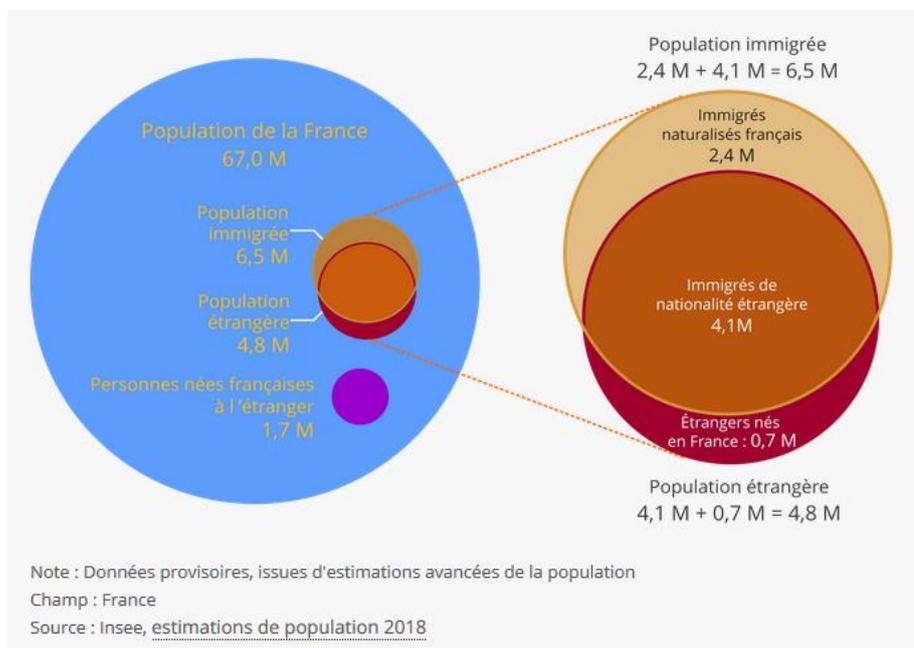
INSEE 2019

1. Combien y a-t-il d'immigrés ou d'étrangers en France ?

En 2018, 6,5 millions d'immigrés vivent en France, soit 9,7 % de la population totale. 2,4 millions d'immigrés, soit 37 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française.

La population étrangère vivant en France s'élève à 4,8 millions de personnes, soit 7,1 % de la population totale. Elle se compose de 4,1 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,7 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

1,7 million de personnes sont nées de nationalité française à l'étranger. Avec les personnes immigrées (6,5 millions), au total, 8,2 millions de personnes vivant en France sont nées à l'étranger, soit 12,3 % de la population.



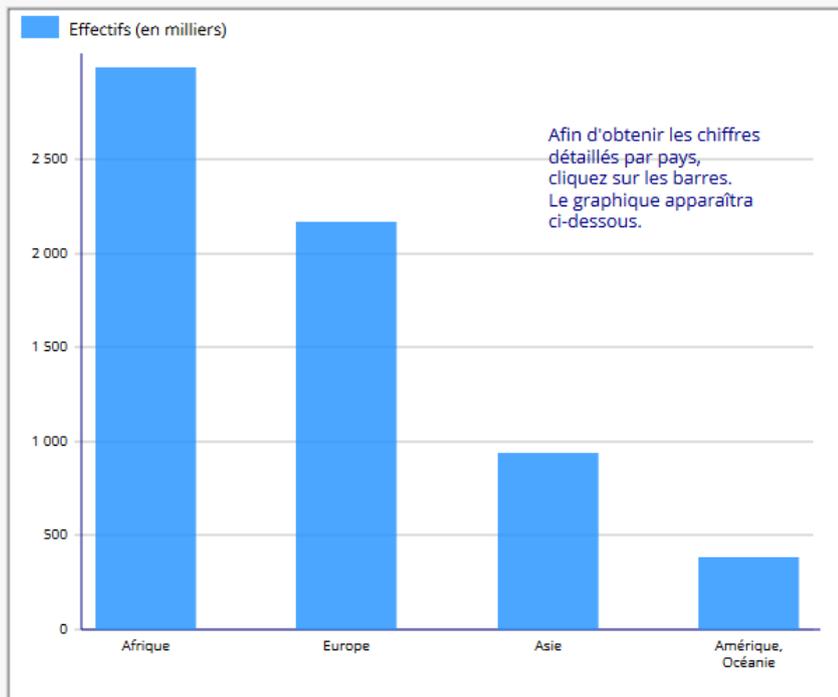
2. Où sont nés les immigrés vivant en France ?

En 2018, 46,1 % des immigrés vivant en France sont nés en Afrique. 33,5 % sont nés en Europe. Les pays de naissance les plus fréquents des immigrés sont l'Algérie (13,0 %), le Maroc (11,9 %), le Portugal (9,2 %), la Tunisie (4,4 %), l'Italie (4,3 %), la Turquie (3,8 %) et l'Espagne (3,7 %). La moitié des immigrés sont originaires d'un de ces sept pays (50,3 %).

3. Où sont nés les immigrés arrivés en France en 2017 ?

En 2017, 261 700 immigrés sont arrivés en France. Parmi eux, 36,8 % sont nés en Afrique et 35 % sont nés en Europe. Les immigrés arrivés en France en 2017 sont plus souvent nés au Maroc (8,6 %), en Algérie (7,6 %), en Italie (4,5 %), au Royaume-Uni (3,7 %), en Espagne (3,5 %), en Tunisie (3,4 %), en Chine (3,2 %), en Roumanie (3,1 %) ou au Portugal (3,0 %).

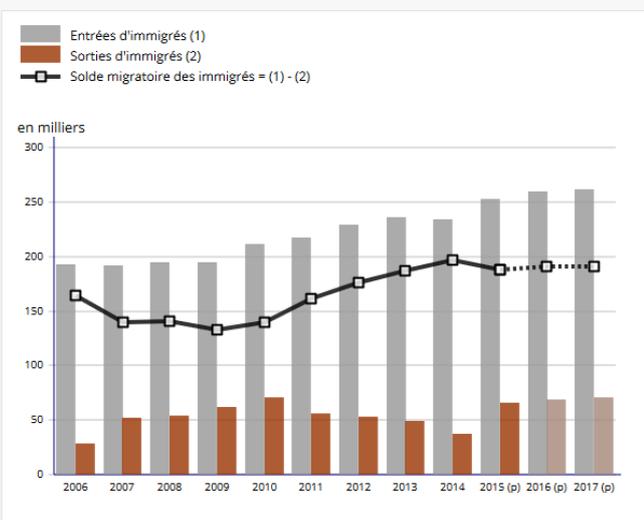
Immigrés vivant en France en 2018 selon leur continent de naissance



Source : Insee, estimations de population 2018.

Entre 2006 et 2017, le nombre d'immigrés arrivés en France est passé de 193 400 à 261 700. Les sorties d'immigrés sont relativement modestes au regard de leurs entrées. En moyenne, quatre immigrés entrent sur le territoire lorsqu'un en sort. Il s'agit essentiellement d'étudiants étrangers quittant la France à la fin de leurs études, de départs à l'issue d'une période d'emploi de quelques années ou encore de retours au pays au moment de la retraite. Au total, le solde migratoire des immigrés a baissé légèrement entre 2006 (+ 164 000) et 2009 (+ 133 000) avant de croître pour atteindre + 188 000 personnes en 2015.

Flux migratoires des immigrés



Note : données provisoires pour le solde migratoire et les sorties en 2015, 2016 et 2017.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

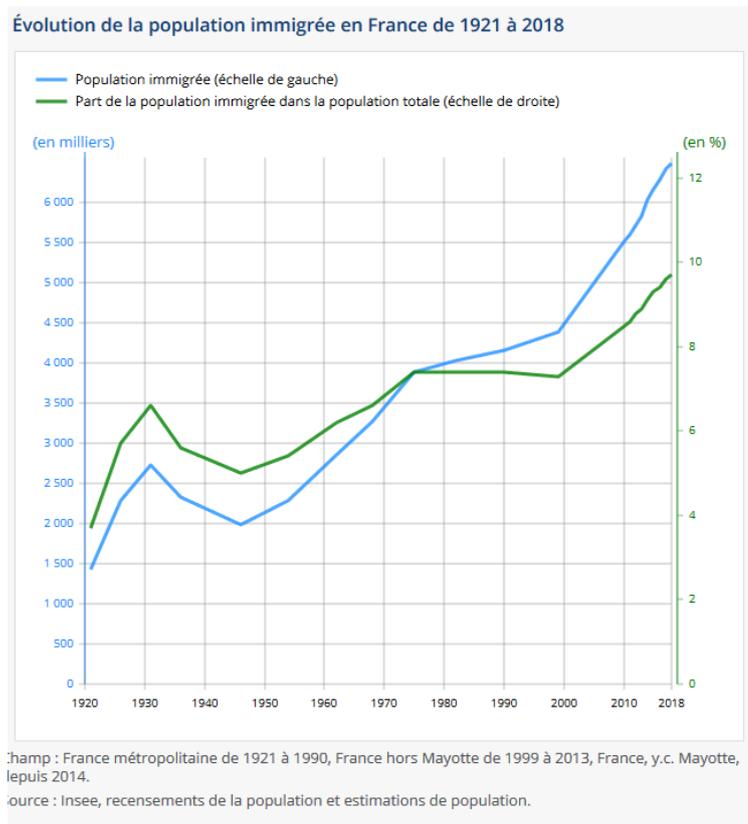
Source : Insee, estimations de population, des flux d'entrées et de sorties.

4. Comment évolue la population étrangère et immigrée en France ?

La population immigrée en France progresse en effectif et en pourcentage de la population totale depuis 1946. Elle correspond à 9,7 % de la population vivant en France en 2018, contre 7,4 % en 1975 et 5 % en 1946.

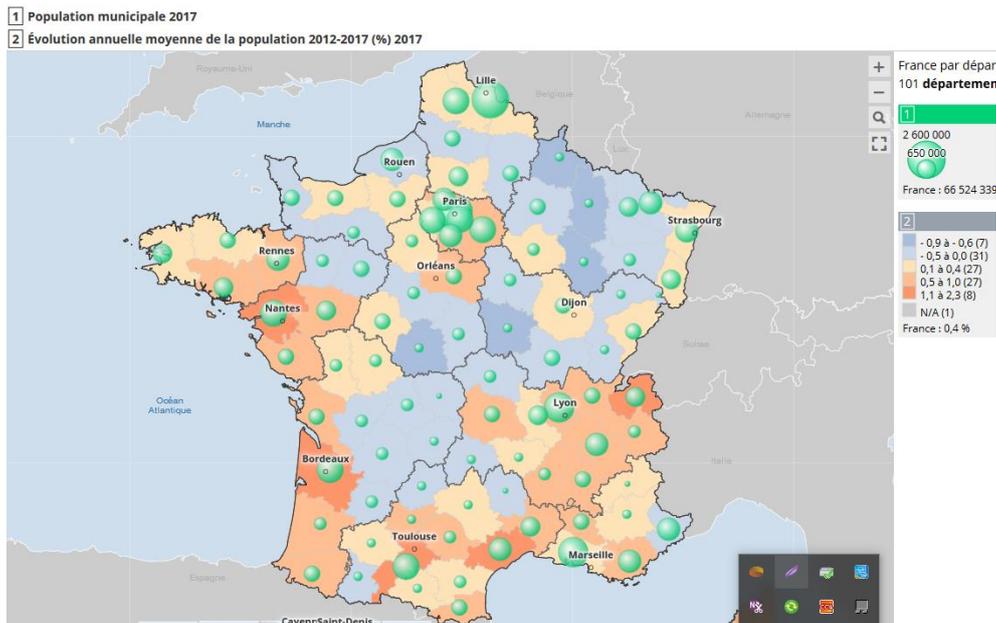
La population étrangère vivant en France représente 7,1 % de la population totale en 2018, contre 6,5 % en 1975 et 4,4 % en 1946.

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre, puis de la période des Trente Glorieuses. En 1974, dans un contexte économique dégradé, un frein est mis à l'immigration de travail et l'immigration familiale se développe. Depuis cette date, la part des femmes dans les flux d'immigration est croissante, qu'il s'agisse de regroupement familial ou non. En 2018, 52 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1975 et 45 % en 1946.



1.4) Métropolisation [Jean-Georges Gantenbein]

INSEE 2019



Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles

(Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre = EPCI)

Vincent Vallès, service Recensement national de la population, Insee

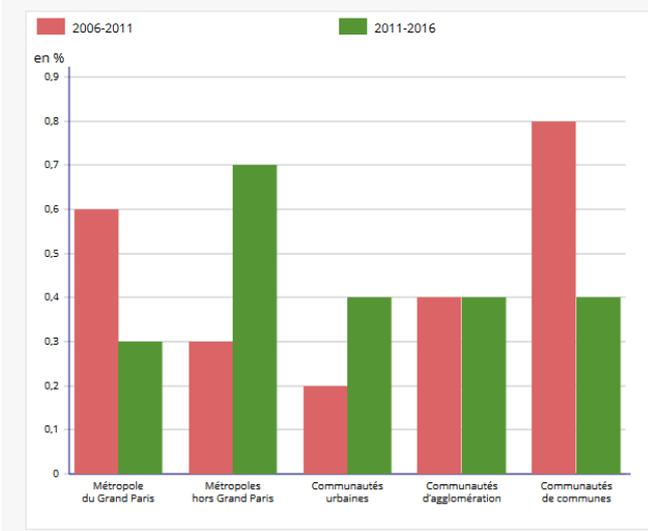
Entre **2011 et 2016**, tous les types d'EPCI concourent **positivement** à l'évolution de la population française. La **croissance démographique** se renforce et atteint en moyenne **0,7 % par an** pour les **métropoles de province** qui attirent toutes davantage de nouveaux habitants qu'entre 2006 et 2011. La population des métropoles de **Montpellier, Bordeaux, Nantes, Rennes, Toulouse et Lyon** croît ainsi chaque année de plus de **1 %**. À l'opposé, la population du Grand Paris augmente beaucoup moins vite que par le passé.

Jusqu'alors soutenu par l'étalement urbain, le **dynamisme démographique des communautés de communes** est **divisé par deux (+ 0,4 % par an)** et se concentre désormais **au plus près des métropoles. Au-delà de 30 minutes en voiture de la métropole la plus proche, le rythme de croissance fléchit nettement.** Lorsqu'elles sont localisées **loin des métropoles**, sur une large bande centrale du territoire, de plus en plus de communautés de **communes perdent de la population**. Pour 166 structures intercommunales, soit 3,5 fois plus qu'entre 2006 et 2011, déficit naturel et déficit migratoire se cumulent désormais.

La croissance des métropoles de province se renforce

Entre 2011 et 2016, les métropoles hors celle du Grand Paris sont les espaces intercommunaux les plus dynamiques démographiquement, avec une croissance en moyenne de leur population de 0,7 % par an (figure 1). Auparavant, les communautés de communes étaient dans leur ensemble les structures intercommunales ayant la plus forte progression (+ 0,8 % par an entre 2006 et 2011). Entre ces deux périodes quinquennales, le taux de croissance a progressé en moyenne de 0,4 point par an dans les métropoles de province alors qu'il accuse une baisse de 0,3 point dans celle du Grand Paris. Le dynamisme des communautés urbaines se renforce lui aussi (+ 0,2 point). Celui des communautés d'agglomération est stable mais le rythme de croissance des communautés de communes régresse de moitié (– 0,4 point).

Figure 1 - Taux de variation annuel de la population par période et nature d'EPCI



Entre 2011 et 2016, les **22 métropoles françaises ont gagné chaque année 102 600 nouveaux habitants**, contre 75 800 habitants en plus entre 2006 et 2011. La **densité moyenne des métropoles s’y est accrue** annuellement de 7 habitants par km², contre 5 habitants par km² entre 2006 et 2011. **Elles abritent 29 % de la population sur 2 % de la superficie**. Elles contribuent pour **36 % à la hausse de la population française entre 2011 et 2016**, contre 22 % entre 2006 et 2011. À l’opposé, les communautés de communes contribuent pour 29 % à la croissance démographique entre 2011 et 2016, soit 10 points de moins que sur la période quinquennale précédente ; 33 % de la population y vit en 2016.

Les métropoles encore plus attractives à l’exception du Grand Paris

Toutes les métropoles, à l’exception de celles de Grenoble et du Grand Paris, ont un taux de **croissance démographique en hausse** entre les périodes 2006-2011 et 2011-2016 (figure 2). Du fait de la jeunesse de leur population, le taux de croissance de la population dû au solde naturel est positif, hormis dans celle de Toulon où il est nul (figure 3). La variation du rythme de croissance de la population dû au solde naturel étant modérée entre les périodes 2006-2011 et 2011-2016, l’accélération de la croissance de la population dans ces territoires est portée par l’amélioration du solde migratoire apparent. Alors que le bilan migratoire était déficitaire dans 17 métropoles entre 2006 et 2011, elles ne sont plus que 11 dans ce cas. Le taux de croissance annuel dû au solde migratoire s’est ainsi fortement amélioré dans les métropoles de Bordeaux et de Nantes où il atteint respectivement 1,0 % et 0,9 % par an sur la période 2011-2016 (contre 0,0 % et – 0,1 % entre 2006 et 2011).

Figure 2 – Variation du taux de croissance moyen de de la population entre les périodes 2011-2016 et 2006-2011

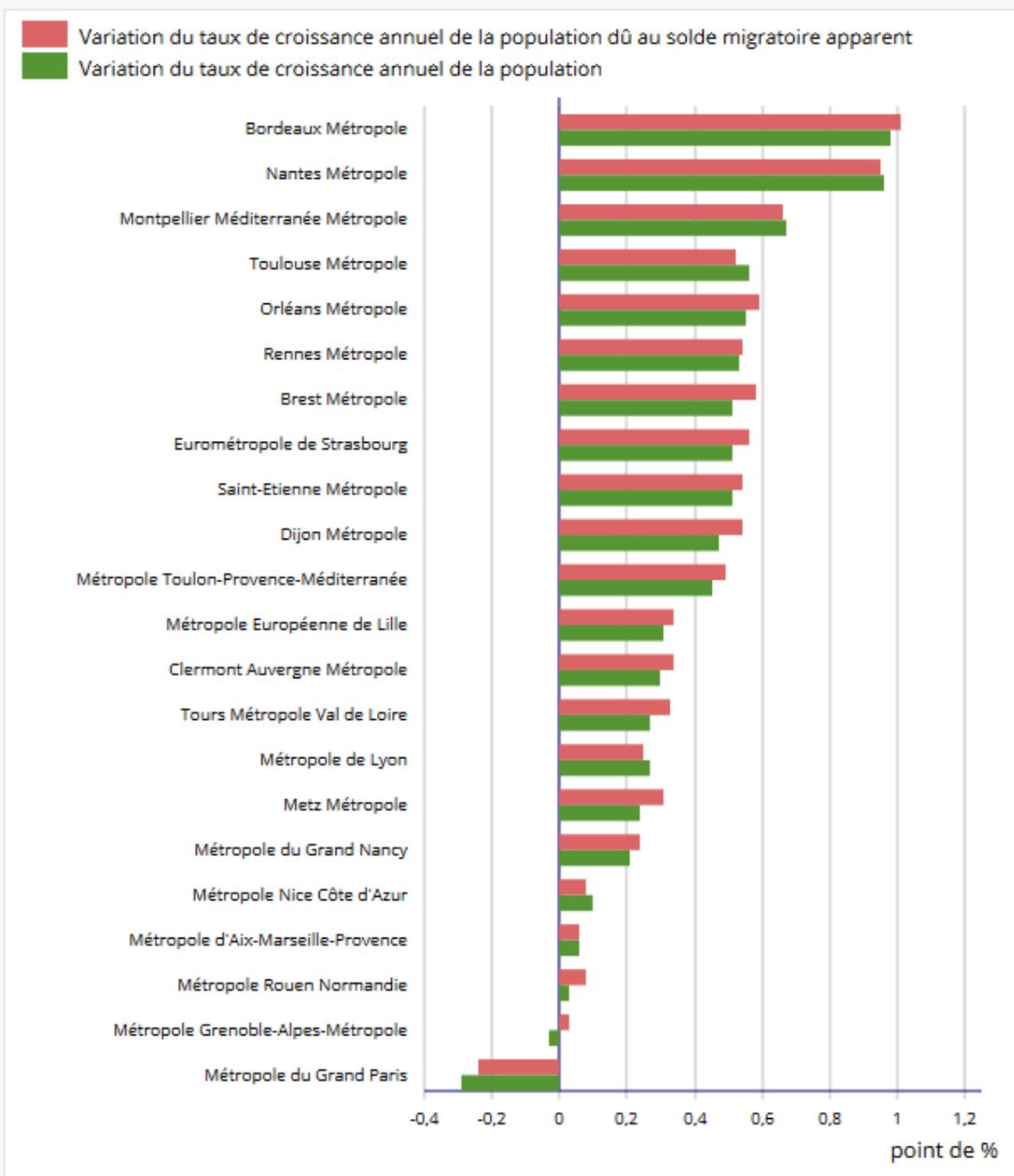


Figure 3 -Dynamisme démographique des métropoles

	Population 2016	Variation annuelle du nombre d'habitants 2011-2016		Taux de variation annuel de la population 2011-2016 (en %)		
		Ensemble	Par km²	Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
Montpellier Méditerranée Métropole	465 070	7 506	17	1,7	0,7	1,0
Bordeaux Métropole	783 081	11 165	19	1,5	0,5	1,0
Nantes Métropole	638 931	8 983	17	1,5	0,6	0,9
Rennes Métropole	443 192	5 848	8	1,4	0,6	0,7
Toulouse Métropole	762 956	9 725	21	1,3	0,8	0,6
Métropole de Lyon	1 381 249	14 233	26	1,1	0,9	0,2
Orléans Métropole	282 828	1 790	5	0,6	0,7	-0,1
Eurométropole de Strasbourg	491 409	2 981	9	0,6	0,6	0,0
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	433 221	2 163	6	0,5	0,0	0,5
Dijon Métropole	251 897	1 240	5	0,5	0,4	0,1
Clermont Auvergne Métropole	288 435	1 342	4	0,5	0,3	0,2
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	1 873 707	7 939	3	0,4	0,5	-0,1
Métropole Européenne de Lille	1 143 572	4 772	7	0,4	0,8	-0,4
Tours Métropole Val de Loire	293 123	998	3	0,3	0,3	0,0
Métropole du Grand Paris	7 026 765	18 789	23	0,3	1,0	-0,7
Métropole Grenoble-Alpes-Métropole	443 123	1 177	2	0,3	0,7	-0,4
Saint-Etienne Métropole	404 048	983	1	0,2	0,4	-0,1
Brest Métropole	208 930	407	2	0,2	0,3	-0,1
Métropole Rouen Normandie	490 001	615	1	0,1	0,4	-0,3
Métropole du Grand Nancy	256 610	73	1	0,0	0,4	-0,3
Métropole Nice Côte d'Azur	538 769	25	0	0,0	0,2	-0,2
Metz Métropole	222 146	-194	-1	-0,1	0,4	-0,5

En s'éloignant des métropoles, la croissance démographique faiblit

En France, **depuis trois décennies**, la démographie des territoires est fortement marquée par **l'étalement urbain** et son corollaire, **la densification des espaces situés à la périphérie des grands centres urbains**. Entre 2011 et 2016, l'accélération de la croissance de la population des métropoles s'accompagne d'un ralentissement de celle des communautés de communes voisines et ce d'autant plus que l'on s'en éloigne. La croissance démographique repose toujours davantage sur celle des communautés de communes les plus proches des métropoles (figure 4). Entre 2011 et 2016, la population augmente plus vite dans les communautés de communes au sein desquelles la commune la plus peuplée est située à moins de 30 minutes en voiture de la ville centre de la métropole la plus proche (+ 0,9 % par an) (figure 5). De 2006 à 2011, la hausse maximale se situait entre 30 et 45 minutes. **Au-delà de 30 minutes en voiture de la métropole la plus proche, le rythme de croissance des communautés de communes fléchit de plus de moitié entre les périodes 2006-2011 et 2011-2016. Cette évolution touche les franges de toutes les métropoles.**

<https://www.hellowork.com/enquete-attractivite-metropoles-2019/>

Attractivité des métropoles en 2019

Cette enquête, réalisée entre septembre et octobre 2019 auprès de 2 913 actifs, révèle un top 5 des métropoles les plus attractives identique à celui de 2018, mais avec des positions différentes. Rennes monte sur la 1ère marche du podium (4ème en 2018). Nantes suit devant Lyon (1ère en 2018), Toulouse est 5ème (3ème en 2018), juste derrière la très européenne Strasbourg.

Viennent ensuite Tours, Bordeaux, Nice puis Montpellier, que les habitants sont moins nombreux à déclarer attractives. Grenoble, Nancy, Rouen et enfin Marseille ferment la marche.

Détails des résultats ci-dessous :



Les métropoles de taille moyenne sont en haut du podium en termes de qualité de vie générale, avec Rennes en première position des métropoles les mieux notées par ses habitants, suivie par Tours et Strasbourg (deux métropoles qui n'étaient pas présentes dans ce Top 5 en 2018).

Concernant la perception du marché du travail, Rennes est également sur la première marche du podium (alors qu'elle était 4ème en 2018), devant Nantes et Lyon. Paris se retrouve à la 4ème place et Toulouse décroche la 5ème place. Un podium en phase avec le baromètre emploi du 1er semestre 2019 publié par RegionsJob, qui place les régions Bretagne, Pays de la Loire, Île-de-France et Occitanie dans le Top 5 des régions les plus dynamiques en termes de croissance du volume d'offres d'emploi.

Même tendance en matière de dynamisme économique, peu de surprise par rapport au classement du marché du travail, avec un Top 5 similaire. Seules les places varient avec Nantes en première position, suivie de Rennes, Lyon, Toulouse et Paris.

Sur la question du coût de la vie, les habitants d'Orléans, de Strasbourg et de Rennes sont les plus satisfaits. Metz suit de près, devant la métropole toulousaine.

Sur la question de la qualité des loisirs, de la culture et de l'environnement, Nantes est 1ère (alors qu'elle n'était que 4ème en 2018), devant Nice, Montpellier et Bordeaux (qui figuraient déjà toutes les trois sur le podium en 2018), puis Rennes, qui intègre cette année ce top 5.

Dernier critère étudié : la qualité des infrastructures. Dans ce classement, Tours, absent du top 5 en 2018, fait son entrée directement à la 1ère place. Viennent ensuite Strasbourg et Rennes, qui gagnent chacune une place par rapport à l'édition précédente.

La métropolisation : forces et faiblesses, 2019

La métropolisation est un processus qui a été abondamment documenté et analysé par les géographes, les économistes, les sociologues comme les chercheurs en sciences politiques. Ils ont mis en avant une série de caractéristiques, que nous avons synthétisées ci-après.

Des forces et atouts

Sous le coup de puissants effets d'agglomération, les plus grandes aires urbaines concentrent la population et plus encore les emplois et les créations d'emplois. Depuis 1975, l'emploi croît en effet principalement dans les grandes aires urbaines : 78% des emplois étaient situés dans une grande aire urbaine en 1975, 81,8% en 2015. Réalisant plus de la moitié du PIB national, les grandes aires urbaines françaises sont considérées comme les moteurs économiques du pays.

Les grandes aires urbaines

Une « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Voir la définition de l'Insee.

« Effets positifs » ou « gains d'agglomération »

On regroupe sous l'expression « effets positifs » ou « gains d'agglomération » les effets positifs générés par la concentration géographique des personnes et des activités. La concentration des personnes et des emplois à un même endroit augmente, pour les entreprises, le nombre de clients potentiels (effet de débouché), pour les travailleurs, les opportunités de trouver un emploi adapté, pour les employeurs, les opportunités de trouver un employé performant (effet d'appariement) et pour les donneurs d'ordre, les opportunités de trouver le meilleur sous-traitant possible (effet d'optimisation de la chaîne de sous-traitance). La concentration des innovateurs et des activités à fort contenu technologique encourage par ailleurs la circulation des connaissances et des idées ainsi que la diffusion des innovations et des technologies.

Les grandes aires urbaines sont également des portes d'entrée de la mondialisation. Elles captent une part importante des investissements étrangers (92% des installations d'entreprises étrangères en 2018 d'après Business France), accueillent des activités innovantes et secteurs de pointe (89% des emplois dans les secteurs industriels des hautes technologies en 2015), déposent l'essentiel des demandes de brevets, exercent des fonctions dites « métropolitaines supérieures » (92,3% des emplois de ces fonctions sont concentrés dans les grandes aires urbaines), notamment de contrôle et de commandement, offrent des services et aménités rares. Leur insertion dans l'économie globalisée, financiarisée, s'appuie en grande partie sur une très forte connexion au monde, qu'elle soit physique (aéroports, TGV et autres infrastructures de transport) comme numérique (très haut débit).

Les 11 fonctions métropolitaines supérieures

La liste des 11 fonctions métropolitaines supérieures a été créée après le recensement de la population de 1990 pour compléter l'analyse traditionnelle par secteur d'activité et mettre en évidence les fonctions caractéristiques des plus grandes villes. L'emploi qui en relève correspond essentiellement au plus haut niveau de qualification (cadre ou ingénieur) et englobe notamment le tertiaire supérieur (services supérieurs aux entreprises dans les domaines des services financiers, logistiques, de l'information et de la communication, de l'ingénierie ; contrôle et réglementation des systèmes politiques, administratifs, économiques et sociaux ; tertiaire de la formation et de la culture).

Voir la définition de l'Insee.

Des faiblesses et vulnérabilités

Mais le développement des grandes aires urbaines s'accompagne :

- d'une périurbanisation croissante, entraînant des déplacements domicile-travail de plus en plus longs et nombreux (la distance médiane parcourue par les personnes ayant un emploi dans une métropole est passée de 8,1km à 8,6 entre 2006 et 2015, elle s'élève à 32,2 km pour ceux travaillant dans une métropole mais n'y habitant pas), une congestion urbaine chronique et ses effets induits en termes de nuisances et pollutions ;
- de tensions de plus en plus fortes sur le marché du logement ;
- de pressions de plus en plus fortes sur les terres agricoles et les espaces naturels.

20

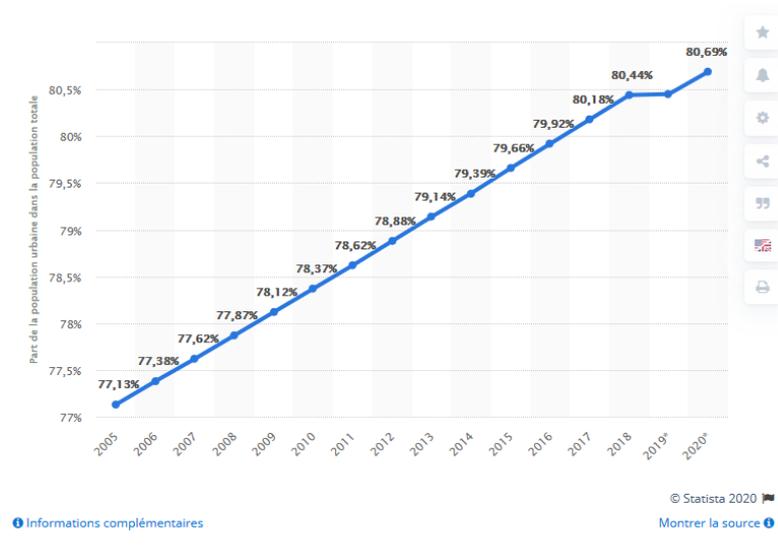
Les écarts de développement internes se creusent dans ces grandes aires urbaines, des poches de pauvreté se développant en leur sein, aux côtés de poches de richesse. Le taux de pauvreté de certaines métropoles est particulièrement élevé : en 2015, il était de 18,5% dans la Métropole du Grand Paris, de 19,2% dans l'Eurométropole de Strasbourg, de 19,4% dans la métropole de Montpellier-Méditerranée, le taux pour la moyenne française étant de 14,9%.

Par ailleurs, le développement de ces grandes aires urbaines est conditionné par leur approvisionnement en ressources de différentes natures - eau, énergies, produits alimentaires, matériaux de construction, etc. – qu'elles doivent aller chercher bien au-delà de leur périmètre.

Ces caractéristiques soulèvent de nombreux enjeux en termes de gouvernance, mais aussi de reconnaissance des complémentarités et interdépendances entre territoires.

Statista

Part de la population urbaine par rapport à la population globale



1.5) Evolution technologique et numérique

Esteban Caballero, pasteur PSP Mulhouse

Révolution numérique

Révolution agricole, industrielle puis révolution numérique (l'ère de l'information). Les mots clés pour cette troisième révolution sont : internet, informatique, réseaux sociaux, données personnelles, algorithmes, cloud, streaming, 5G, objets connectés, progrès technique, intelligence artificielle, miniaturisation, nanotechnologie, domotique, interaction homme-robot, réalité augmentée et réalité virtuelle, transhumanisme, télémédecine, objets et transport autonome, blockchain, crypto-monnaie, télétravail, assistants numériques, génération Netflix (sur mesure), entre autres.

La révolution numérique est associée à la naissance puis au développement de l'informatique, c'est-à-dire au fait que toute information peut être numérisée, s'exprimer par une combinaison de chiffres binaires (bits = 0 et 1), puis être stockée, modifiée, éditée et transmise au moyen de toutes sortes d'appareils.

Quelques dates clés :

1980 – ordinateur personnel et naissance d'internet

1990 – l'explosion d'internet

2000 – l'apparition du smartphone

2010 – big data (mégadonnées)

2020 – objets connectés

Après - informatique quantique ? : non bits (0 et 1) mais qubits avec une infinité de valeurs.

* J'ai travaillé sur les données personnelles, que les experts appellent l'or du XXIe siècle, et qui constituent donc un important sujet de réflexion.

Selon une partie des théoriciens, la « révolution numérique » s'achève à peine que nous parlons déjà de la « transformation numérique ». Comme pour toute révolution, il y a des gagnants et des perdants : certains métiers risquent de disparaître, alors que d'autres vont faire leur apparition (85 % selon l'UE). Nous arrivons à une période charnière qui nous pousse à reconsidérer nos métiers. Le chômage risque de s'accroître le temps que de nouvelles personnes soient formées pour de nouvelles tâches, mais il y aura un chômage permanent (la théorie du plein emploi est obsolète). En outre cette transformation, bien qu'elle ouvre de nouveaux espaces de liberté, risque de se faire au détriment de l'individu, qui n'aura plus un contrôle aussi étroit sur sa vie privée.

Révolution biologique

Espoir de traitement pour le cancer, l'Alzheimer et le sida. Modification génétique, biologique dans le bâtiment, économie de proximité qui se mélange avec la globalisation, etc.

Nouvelle médecine : personnalisée avec des données personnelles et historiques précises, thérapie cellulaire et médecine régénérative. Dépistages génétiques pour prédire et anticiper les risques de maladies et pour les remplacer. Fabrication artificielle du sang, de la peau, des organes, etc.

Surveillance de l'État

Cette surveillance existe depuis la naissance des États, mais l'informatique n'a fait qu'accroître les possibilités. Elle est assez simple à mettre en place pour l'État. Suite à la pandémie actuelle, elle sera plus présente dans la vie individuelle de chacun (suivi des malades, faire respecter les règles, intervention dans l'économie, etc). Mots clés : traque sur les réseaux-sociaux, reconnaissance faciale, mégafichiers des données personnelles (TES), surveillance avec drones, prédictions de délits, empreintes numériques, identité numérique, etc. La surveillance ne sera pas exclusive aux pays totalitaires.

Transhumanisme

C'est l'utilisation des sciences et des techniques pour améliorer la condition humaine, ses capacités physiques et mentales. C'est la lutte contre des conditions humaines indésirables telles que le handicap, la souffrance, la maladie, le vieillissement ou la mort. Elle soulève de nombreux questionnements éthiques.

Intelligence artificielle (IA)

C'est la possibilité pour des machines d'être capables de simuler l'intelligence humaine. Elle ouvre un horizon aux possibilités infinies. Il existe de nombreux exemples : une machine l'emporte sur un être humain (échec et autres), sans compter tout ce qui englobe la création artistique (musique, œuvres d'arts, écrits). L'étape suivante (qui existe déjà) est l'apprentissage automatique, où l'IA se forme elle-même. Elle risque de se développer avec l'arrivée, un jour, de l'informatique quantique où il est fort probable que l'IA dépasse l'intelligence humaine.

Les domaines d'applications sont vastes ; voici quelques exemples où l'IA est déjà utilisée : octroi des crédits, pilotage de drones, voitures, avions, etc, détection de maladies, prévention de délits, décisions de justice, jeux vidéo, art, composition de musique classique, programmation informatique, journalisme, et tellement d'autres. Des critiques et des dangers réels existent, bien sûr. La peur ultime est ce que l'on appelle, l'émergence d'un « dieu » numérique qui fusionne ou bien contrôle l'humanité (et ce n'est pas du Hollywood, par exemple Google a créé un « bouton rouge » pour son IA, en Corée du Sud il existe une charte éthique et des droits pour les robots, l'UE discute sur l'IA en tant que personne juridique, aux USA on a même créé une organisation religieuse avec une divinité basée sur une IA, etc). « La machine ultra intelligente sera la dernière invention que l'homme aura besoin de faire, à

condition qu'elle soit assez docile pour nous obéir ». Ce ne sera pas le cas dans 5 ans, mais l'IA risque de mettre au chômage une bonne partie de l'humanité dans les prochaines trente années. C'est par le biais de cette thématique que les discussions autour du « revenu universel ou de base » s'articulent ; et donc les robots seront-ils amenés à devoir payer eux aussi leurs impôts ?

e-Church ? Cyber Church ? Church 2.0 (3 ou 4.0) ? Connected Church ? VR Church ?

Concernant l'Église dans les prochaines années, elle sera touchée par les débats éthiques, sa transformation numérique, la connectivité, l'analyse de données, le recrutement des informaticiens, l'utilisation de l'IA, la confidentialité (RGPD sur données personnelles), la globalisation de l'information et de la théologie, la « concurrence » des mega-churchs, etc.

22

Une enquête sociologique intéressante aux USA a permis de mettre en avant un groupe, les « révolutionnaires », composé de personnes moins intéressées par le fait d'être assidues à des activités d'église, que d'être l'Église elle-même. Ils ont tendance à s'imaginer l'Église avec un E majuscule, plutôt que de se représenter comme étant les membres d'une église locale (église avec e minuscule).

Il a été évalué que d'ici 2025 l'église locale perdra une bonne partie de sa « part de marché » et que des formes alternatives de pratique de la foi seront repensées.

Cette tendance s'alimente des nouvelles formes de spiritualité, à partir du moment où elle donne satisfaction et cohérence à notre expérience en tant que chrétien, et dans l'expression personnelle de notre foi. L'exemple de cette nouvelle approche comprend l'implication dans une église de maison, la participation à certains ministères, l'utilisation d'Internet pour se documenter sur les sujets ayant trait à la foi, ainsi que le développement de la communication avec d'autres personnes qui sont passionnément engagées dans leur recherche de Dieu. Cependant, des millions de « Révolutionnaires » sont déjà actifs dans une église locale ; pour la plupart, ils complètent leur engagement par des activités qui nourrissent leur foi mais qui n'ont pas toujours un rapport systématique avec leur assemblée locale. Ils cherchent un réseau de croyants qui se soutiennent les uns les autres. Il est important de préciser que ce ne sont pas là des tièdes qui ne veulent pas de contrôle « physique » de leur vie religieuse, mais bel et bien des personnes qui cherchent vraiment Dieu et à vivre dans sa volonté.

Il est donc probable qu'il soit exigé davantage de numérique aux Eglises, afin d'être en cohérence avec les bouleversements sociaux à venir, et qui auront inéluctablement un impact dans nos quotidiens.

À titre d'exemple, je connais une personne convertie qui après un certain temps se lassa de son église locale. Il ne partit pas pour autant de son assemblée mais il m'a avoué : je suis membre d'une église aux USA, et j'ai même dû suivre un parcours pour en faire partie. Il ne s'agit donc pas uniquement de visionnage de cultes d'une autre Eglise sur YouTube !

1.6) L'impératif éthique

Rachel Calvert

Une morale ambivalente entre tabou, interdits absolus et déchéance totale

Racisme et injustices sociales

Les injustices dans notre société sont réelles, et il y a de forts risques que la crise sanitaire actuelle creuse les inégalités et attise les tensions. Nous ne pouvons pas fermer les yeux (Ps 41.1, Gal 2.10). Mais comment discerner ce à quoi Dieu nous appelle, dans notre propre façon de vivre dans nos communautés ? Et dans les villes où il nous a placé ? Perspectives a-t-elle un rôle dans la mise en réseau des différentes initiatives locales ? Où faut-il laisser ce rôle à d'autres ?

Moralité et médias sociaux

Dans un contexte culturel où notre besoin de nous justifier, d'avoir le sentiment d'être « quelqu'un de bien », passe de plus en plus par le virtuel ou la grandiloquence sur les médias sociaux... comment prêcher et vivre la justification par la foi en Christ seul ? Comment rejeter la fausse doctrine du salut par les œuvres (ou par l'approbation de ses pairs) sans se désengager des débats de notre temps ?

Sur des sujets aussi divers que la pauvreté, l'environnement, la sexualité et la famille, comment nos Églises peuvent-elles trouver une voix, sans tomber dans le pharisaïsme ou la peur ? Christ est notre justice, et nous devons apprendre à prendre du recul par rapport aux « nouvelles exigences morales » de notre société afin de faire de Christ la véritable source de notre réflexion et de nos choix. « *C'est grâce à [Dieu] que vous êtes en Jésus-Christ, lui qui est devenu, par la volonté de Dieu, notre sagesse, notre justice, la source de notre sainteté et notre libérateur, afin, comme il est écrit, 'que celui qui veut éprouver de la fierté mette sa fierté dans le Seigneur'* » 1 Corinthiens 1.30-31

Identité et genre

« La chasse aux frontières contemporaine repose sur le refus de définir, comme si définir c'était forcément réduire et enfermer.¹ »

« *Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons un jour n'a pas encore été révélé. Mais nous savons que, lorsque Christ apparaîtra, nous serons semblables à lui parce que nous le verrons tel qu'il est. Toute personne qui possède cette espérance en lui se purifie comme lui-même est pur.* » (1 Jn 3.2-3).

L'évangile change notre identité primaire. Comment former des disciples qui s'identifient d'abord en tant qu'enfants bien aimés de Dieu², dans un contexte culturel qui nous pousse à se forger une identité fondée essentiellement sur nos désirs sexuels ? Comment encourager chacun à recevoir son identité comme un « cadeau » du créateur, et non comme un carcan ? A voir que notre sexualité, bien qu'importante, est en réalité un « panneau indicateur » vers un besoin encore plus fondamental, la réconciliation avec notre créateur ? Vivant dans un monde déchu, nous sommes tous, de façons diverses, profondément blessés dans notre identité et dans notre sexualité, mais l'évangile ouvre des perspectives de restauration pour chacun de nous.

Égalité homme-femmes

« *Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme.* » Est-il possible de poursuivre l'égalité sans tomber dans l'indifférenciation ? Comment dépasser les débats stériles pour regarder ensemble dans une même direction ? Y a-t-il un risque d'un clivage entre « complémentaristes » et « égalitaristes » au sein de Perspectives dans les années à venir ? Est-il possible que ce risque puisse devenir une opportunité ?

« Me too »

De nombreuses personnes dans nos Églises, (majoritairement, mais pas exclusivement, des femmes), ont vécu un viol ou une autre forme d'abus sexuel au cours de leur vie. Parfois ces abus ont été commis dans un contexte « chrétien ». Comment mieux prendre en compte ces violences, pour accompagner ces personnes ? Comment permettre à ceux parmi nous qui ont commis des abus de vivre un changement de vie en Christ ? Comment nourrir une contre-culture de pureté sexuelle et respect de la personne, enracinée dans l'évangile ... dans un contexte où 16 % des femmes et 5 % des hommes déclarent avoir subi des rapports sexuels forcés ou des tentatives de rapports forcés au cours de leur vie³ ? Nous sommes appelés à cultiver une pratique contre-culturelle en ce qui concerne les relations hommes-femmes et la sexualité : « *Que le mariage soit honoré de tous et le lit conjugal épargné par la souillure : ceux qui se livrent à l'immoralité sexuelle et à l'adultère, Dieu les jugera.* » (Hébreux 13.4)

Scandales d'abus

Dans un contexte où les institutions seront de plus en plus tenues responsables pour les abus commis par leurs membres, quelles sont les attitudes, les procédures et les systèmes que nous devons mettre en place pour radicalement réduire le risque d'abus ? Comment agir de façon appropriée en cas d'incident ? Comment accompagner les victimes, afin qu'elles soient entendues, accueillies, et restaurées dans leur identité en Christ ? La grâce de l'évangile est aussi pour les auteurs de ce type de violences... comment les accompagner sans naïveté ?

1 Gaultier Bès, Mariane Durano et Norgaard Rokvam *Nos limites*, Le Centurion, p. 62

2 1 Jean 3.1

3 https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_MeToo

Et comment faire tout cela sans tomber dans une attitude de « vertu ostentatoire » (*Virtue signalling* en anglais) ? Est-ce que notre politique de protection des enfants et des adultes vulnérables est, en réalité, plus faite pour nous protéger que pour protéger les personnes vulnérables ? Les deux choses (protéger l'autre et se protéger soi-même) sont en principe tout à fait compatibles. Mais en tant que disciples de Jésus, les besoins de l'autre, et non notre propre réputation, doivent être notre préoccupation première.

Début et fin de vie

Dans notre pratique pastorale, les défis autour de la bio-éthique, la PMA et le début et la fin de la vie vont se multiplier. Perspectives a-t-elle un rôle, en particulier par la formation continue, pour équiper les pasteurs et responsables ? Nous sommes appelés, non seulement à réagir face à la souffrance humaine dans des cas spécifiques, mais à aider tous les membres de nos Églises à se forger une anthropologie biblique solide :

24

« Cette question est la nôtre : continuerons-nous à vouloir contrôler plus la vie, de la conception à la mort, à la soumettre à nos rêves de perfection, ou saurons-nous accepter cette vulnérabilité intrinsèque qui est moins l'obstacle que la condition de notre dignité ? Céderons-nous aux vertiges malthusiens de l'omnipotence technique en laissant le biopouvoir se développer, ou apprendrons-nous à accueillir toute vie comme elle vient, inconditionnellement ?⁴ » Le Pape François a souligné les liens entre les questions d'environnement et la bio-éthique : « Quand on ne reconnaît pas, dans la réalité même, la valeur d'un pauvre, d'un embryon humain, d'une personne vivant une situation de handicap – pour prendre seulement quelques exemples – on écouterait difficilement les cris de la nature elle-même. Tout est lié⁵. » Le risque d'un creusement des inégalités est réel, et en tant que chrétiens, nous avons le devoir de le mettre en lumière.

1.7) L'impératif eschatologique et écologique

Rachel Calvert

Que peuvent nous apprendre les collapsologues et les tenants d'une « écologie intégrale » ?

La vocation de l'Église en temps de crise

Comment nos Églises peuvent-elles incarner et transmettre l'évangile en temps de crise ? Il semble probable que le covid-19, avec toutes les conséquences sanitaires, économiques et sociales qui en découlent, nous donne un « avant-goût » des défis qui nous attendent dans les décennies à venir. Dans un livre publié en 2015, *Comment tout peut s'effondrer*, Pablo Servigne et Raphaël Stevens explorent les causes et les conséquences possibles d'un effondrement systémique « en termes psychologiques, sociologiques et politiques pour les générations présentes. » Selon Servigne et Stevens, les crises environnementales, énergétiques, climatiques, géopolitiques et sociales « sont interconnectées, s'influencent et se nourrissent⁶. » Beaucoup d'indicateurs sont au rouge, mais en tant que société, nous préférons ne pas voir la réalité en face.

Pour décrire la situation dans laquelle nous nous trouvons, Servigne et Stevens utilisent l'image d'une voiture qui va de plus en plus vite. Nous ne sommes plus capables de nous arrêter, mais en fait l'habitacle est devenu extrêmement fragile⁷. Pour l'écologie des années 1970 ou même 1990, il y avait encore une possibilité de changer de trajectoire avant l'effondrement. Mais « depuis 20 ans, nous avons continué à accélérer *en toute connaissance de cause*, détruisant à un rythme encore plus soutenu le système-Terre, qui nous accueille et nous supporte⁸. » Beaucoup de tendances sont à une accélération exponentielle (Population, PIB mondial, population urbaine, consommation d'énergie, téléphones, véhicules motorisés, tourisme international, utilisation de l'eau...) Bien avant le covid-19, Servigne et Stevens ont noté que les chaînes d'approvisionnement (en flux tendu) et les infrastructures sont

⁴ Gaultier Bès, Mariane Durano et Norgaard Rokvam *Nos limites*, 2014, Le Centurion, p. 37

⁵ *Laudato Si*, p. 92, paragraphe 117

⁶ Pablo SERVIGNE et Raphaël STEVENS, *Comment tout peut s'effondrer : Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Paris, Seuil, 2015, p. 14.

⁷ *Ibid*, p. 39

⁸ *Ibid*, p. 32

fragiles⁹. Une pandémie sévère peut donc facilement être l'étincelle d'un effondrement¹⁰. Une société complexe y est particulièrement vulnérable à cause de la spécialisation des tâches.

Servigne et Stevens, qui sont loin de partager nos convictions chrétiennes, reconnaissent que la notion d'effondrement nous touche au plus profond de notre être. La rationalité seule ne suffit pas pour aborder ce sujet. « Il faut certainement y ajouter de l'intuition, des émotions et une certaine éthique¹¹. » Ils vont jusqu'à affirmer que « La collapsologie est une école de responsabilité¹² » avec le bien vu comme « toute action qui réduirait le nombre des morts, » et le mal comme l'indifférence ou même comme « jouissance morbide d'un plus grand nombre de morts. » Mais ces remarques semblent bien insuffisantes pour fonder une éthique de l'action.

En tant que chrétiens, nous avons dans la Parole de Dieu des ressources pour une éthique en temps de crise qui méritent d'être développées et mises en avant. Comment nos Églises peuvent-elles équiper les chrétiens à rester fidèles à Christ dans la souffrance et à être des témoins dans un monde en désarroi ? Comment nos Églises peuvent-elles accompagner les chrétiens dans le développement d'une éthique robuste pour leur vie professionnelle et leurs engagements citoyens ? Comment servir notre prochain avec générosité et créativité, même quand nous sommes nous-mêmes face à l'insécurité ou la pauvreté ?

Selon Servigne et Stevens, face à l'effondrement du monde tel que nous l'avons connu, nous pouvons nous attendre à ressentir des « vagues d'anxiété, de colère, de profonde tristesse, avant de ressentir, très progressivement, une certaine acceptation, et même, parfois, de l'espoir [ou?] de la joie. » Nous devons apprendre à faire le deuil de l'avenir, ou au moins d'une certaine vision de l'avenir. D'un point de vue chrétien, n'est-il pas question aussi d'inviter nos contemporains à faire le deuil d'un rêve humaniste d'autonomie ?

Les auteurs affirment avoir beaucoup appris « des sciences du comportement sur le déni, le deuil, le *storytelling* ou tout autre thème qui pouvait lier psyché et effondrement. » Ils affirment qu'ils ont l'impression de s'être éloigné de « la doxa, c'est à dire l'opinion générale qui donne un sens commun aux nouvelles du monde¹³. » En tant que chrétiens, nous aussi, nous avons choisi de nous éloigner de cette « doxa » de l'opinion générale. Mais nos Églises seront-elles capables, que ce soit par la lamentation ou par le *storytelling*, de montrer comment l'évangile de Christ est porteur de sens et d'espoir, même en cas de crise systémique ? Il ne faut pas confondre « la fin d'un monde » avec « la fin du monde. » Néanmoins, des passages comme Matthieu 24-25 contiennent des ressources précieuses pour nos communautés chrétiennes¹⁴.

Laudato Si et l'écologie intégrale

La réflexion sur ces sujets dans le monde catholique mérite toute notre attention, parce qu'il y a eu ces dernières années une recherche de réponses intégrées et holistiques. Dans son encyclique *Laudato Si*, le Pape François souligne que « 'le livre de la nature est unique et indivisible' et inclut, entre autres, l'environnement, la vie, la sexualité, la famille et les relations sociales¹⁵. » Au lieu de voir la défense de la famille, la lutte contre l'avortement et l'euthanasie, la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté et les injustices sociales comme autant de « bonnes causes » qui peuvent être en compétition pour notre attention et nos ressources, il y a un effort de discerner de quelle façon ces problèmes sont imbriqués. « Puisque tout est lié, la défense de la nature n'est pas compatible non plus avec la justification de l'avortement. Un chemin éducatif pour accueillir les personnes faibles de notre entourage, qui parfois dérangent et sont inopportunes, ne semble pas praticable si l'on ne protège pas

⁹*Ibid*, p. 112

¹⁰*Ibid*, p. 122

¹¹*Ibid*, p. 22

¹²*Ibid*, p. 267

¹³*Ibid*, p. 24

¹⁴Voir ressources du *Commission d'éthique protestante évangélique* sur le thème « Comment parler de l'écologie en Église » à paraître prochainement, surtout module 3.

¹⁵*Laudato Si*, 2015, p. 6 (paragraphe 6)

l'embryon humain, même si sa venue cause de la gêne et des difficultés : « Si la sensibilité personnelle et sociale à l'accueil d'une nouvelle vie se perd, alors d'autres formes d'accueil utiles à la vie sociale se dessèchent.¹⁶ »

Le refus de Dieu nous conduit à l'impossibilité d'accepter nos limites. « Le Pape Benoît nous a proposé de reconnaître que l'environnement naturel est parsemé de blessures causées par notre comportement irresponsable. L'environnement social a lui aussi ses blessures. Mais toutes, au fond, sont dues au même mal, c'est-à-dire à l'idée qu'il n'existe pas de vérités indiscutables qui guident nos vies, et donc que la liberté humaine n'a pas de limites¹⁷. » Selon *Laudato Si*, « La culture écologique ne peut pas se réduire à une série de réponses urgentes et partielles aux problèmes qui sont en train d'apparaître par rapport à la dégradation de l'environnement, à l'épuisement des réserves naturelles et à la pollution. Elle devrait être un regard différent, une pensée, une politique, un programme éducatif, un style de vie et une spiritualité qui constitueraient une résistance face à l'avancée du paradigme technocratique¹⁸. » Faut-il donc penser l'Église comme « contre-culture » ?

Laudato Si est riche sur la théologie et la création et la doctrine de l'être humain, mais met peu d'accent sur la doctrine du salut¹⁹. Le défi pour nos Églises évangéliques est de montrer comment l'œuvre de Jésus à la croix a des implications à la fois personnelles et cosmiques²⁰.

1.8) L'impératif esthétique

Jean-Georges Gantenbein

Les logiques de la modernité comme la rationalité, l'efficacité et le matérialisme continuent d'influencer notre société qui est dominée par le progrès technique, médical et économique. L'économie globalisée permet un échange de biens d'un bout de la terre à l'autre, le mieux disant attire les acheteurs qui peuvent réaliser ainsi leurs besoins, suggérés par la société de consommation et de loisirs. L'identité de l'homme moderne vit de ses biens acquis comme marqueurs spécifiques d'un groupe social à qui les hommes souhaitent appartenir. En passant de la modernité à la post- ou ultra- modernité, ces données sociales sont enrichies par les impératifs esthétiques comme la profusion des images, l'espace virtuel, les sentiments, la quête d'authenticité, la communication, la mise en scène, le marketing, l'art contemporain et j'en passe. J'englobe tous ces phénomènes dans une large définition de l'esthétique. Une « belle » existence singulière devient le but d'un grand nombre de personnes. La rationalité laisse une place croissante à l'irrationalité, ce qui est le symptôme d'une compartimentalisation de notre société en différents lieux sociaux qui sont chacun mus par leurs propres lois. Cette compartimentalisation en postmodernité est une conséquence de la sécularisation, de l'individualisation de notre société, un trait typique et unique du monde occidental.

L'enjeu esthétique est un défi énorme pour le protestantisme et l'évangélisme parce que nous avons peu de flèches théologiques dans notre carquois de tradition. Nous sommes mus par une théologie de la parole, mais la société aurait besoin d'une esthétique théologique comme réponse à sa demande.

1.9) Une société « liquide »

Jean-Georges Gantenbein

Le sociologue défunt anglo-polonais Zygmunt Bauman (1905-2017) décrit la société actuelle par l'adjectif « liquide ». Il qualifie ainsi nos sociétés contemporaines depuis les années 1990. La « modernité liquide » correspond à cette nouvelle ère où un déséquilibre entre la liberté et la sécurité (modernité) est intervenu. Les promesses de la modernité (la liberté) n'ont pas été toutes réalisées. Les filets de sécurité d'un Etat protecteur sont mis en cause et la dé-régularisation privatisée hante maintenant les existences. Une vie « liquide » fait référence à notre existence fragmentée, visible dans nos relations qui s'effritent, nos repères sociaux abandonnés et la volatilité et l'éphémère

¹⁶*Ibid*, p. 94 (paragraphe 120)

¹⁷*Ibid*, p. 7 (paragraphe 6)

¹⁸*Ibid*, p. 88 (paragraphe 111)

¹⁹Les remarques sur la trinité (p. 180, paragraphes 238-240) sont brèves mais intéressantes.

²⁰Colossiens 1.20

de notre temps. La frustration crée un cercle vicieux entre la perte du sens d'un côté et la consommation généralisée d'un autre côté. On veut « S'acheter une vie » (ouvrage du sociologue paru en 2008). L'identité change sans cesse comme le profil Facebook, l'économie est dominée par la flexibilité et les relations sentimentales ne sont que provisoires pour une étape de vie (voir cette terrible expression allemande « Lebensabschnittspartner »). Selon Bauman, nous vivons dans une société qui demande une adaptation constante sans en donner les moyens, ce qui crée une multitude de souffrances et de maladies psychiques. L'ancien monde du travail a changé complètement. Le modèle de « l'éthique du travail » (un cadre social clair) est remplacé par celui de « l'esthétique de consommation ».

Les caractéristiques éphémères et volatiles de notre temps posent d'énormes défis à une morale chrétienne et aux normes d'une ecclésiologie exigeante qui est pour nous le discipulat. Mais l'Évangile peut offrir une stabilité et un cadre pour des hommes déboussolés. Cette stabilité puise ses racines dans le salut de Jésus, dans l'espérance chrétienne, dans une éthique qui permet de réussir la vie – pas dans le sens d'une absence d'échecs ou de perfection morale – et, une conception de l'Église comme famille de Dieu qui offre un espace social sécurisant.

1.10) Une société d'exposition

Jean-Georges Gantenbein

Nous discutons à l'instant sur une possible application « covid » qui permettrait de mieux nous protéger contre la pandémie actuelle. C'est une curieuse discussion autour de la protection des données personnelles, garantie par la nouvelle norme (RGPD – ou GDPR en anglais), la nouvelle réglementation européenne qui change la manière dont les organisations doivent gérer les données des personnes avec qui elles communiquent depuis 2018. L'Etat doit garantir ce droit à la vie privée, un droit acquis de haute lutte. C'est une exigence légitime d'un citoyen d'un Etat de droit. Mais depuis une dizaine d'années, notre quotidien est réglé par les nouveaux médias, téléphones portables, tablettes et autres ordinateurs qui échangent d'énormes quantités d'informations au quotidien. Ces informations sont « dilapidées » dans la plupart du temps sans précautions. Elles permettent alors de nous identifier, de nous tracer et de créer un profil de consommateur assez précis. Ces données sont un énorme gisement économique que les acteurs du Net et les acteurs du marché exploitent habilement pour nous offrir sans cesse des produits qui nous surprennent, parce que souvent adaptés à nos goûts.

L'impératif esthétique nous pousse à créer une identité singulière et attirante que nous essayons de présenter dans l'espace virtuel en espérant beaucoup de commentaires et symboles positifs. L'homme ne peut créer son identité d'une manière autonome (modernité) par sa raison. Il dépendra toujours d'une réponse humaine d'autrui. Cette recherche de légitimité de vie, « regardez je suis quelqu'un ! » est démultipliée par l'espace virtuel. Ceci fait que beaucoup de personnes s'exposent dans leur quête d'identité et d'amour sur le Net sans précaution. Des risques énormes sont pris sans égard à la protection des données de sa sphère intime parce que le besoin est plus fort que la préservation de la vie privée.

Une vie parallèle quelque part idéaliste et scintillante surgit alors dans un mirage virtuel à côté d'une existence quelque part banale, appauvrie et morne où nous voyons encore les boutons dans notre visage au miroir et où nous devons affronter les aléas de la vie.

Bernard Harcourt parle dans son dernier ouvrage d'une telle « société d'exposition ».²¹ Son intérêt se détourne des géants du numérique pour se focaliser sur les consommateurs des plateformes. Nous aurions un désir insatiable d'exister en ligne. Ce que nous réalisons par une exposition sur Internet afin d'obtenir une confirmation de soi. Une recension de son livre titre « Nus sur le Net et désireux de l'être ». Tout est dit.

1.11) L'avenir de la laïcité

Jean-Georges Gantenbein

La laïcité à la française est une structure sociale atypique par rapport aux autres formes qui existent dans les autres États au niveau mondial. La séparation de l'État et du culte en 1905 sonnait le glas d'une mainmise globale du catholicisme sur la société. Cette loi a été produite à l'issue d'un conflit entre les « deux France » depuis la Révolution. Les protestants se sont battus pour cette loi de la séparation. 1905 était pour eux le symbole de la liberté. Ils ont vécu cette séparation positivement, ce que les autres protestants dans des pays européens à majorité protestante ont du mal à comprendre. Ce système presque unique est difficile à comprendre hors de la France. La séparation radicale est un chemin singulier parmi les autres processus de sécularisation en Europe. La laïcité peut

²¹ La société d'exposition. Désir et désobéissance à l'ère numérique, Paris, Seuil, 2020.

déjà être rapprochée de la figure du prophète vétérotestamentaire (Philippe Nemo), figure entre le roi et le peuple de Dieu. Le prophète avait créé son propre espace d'action. Le fameux dicton de Jésus qu'il faut donner à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu renforce encore l'idée de la compatibilité de la laïcité avec l'Évangile. Le règne de Dieu n'est pas de nature politique et presque partout où il y a eu confusion entre les deux sphères politique et religieuse, le danger d'une perversion de l'Église et de son message était presque inévitable. La laïcité permet une vie commune de citoyens qui ont des opinions complètement différentes dans un apprentissage permanent d'une tolérance exigeante.

Les philosophies des Lumières ont fait naître une « foi » envers le progrès avec son corollaire, le déclin de la « religion ». Or ce déclin n'était pas aussi rapide. Encore aujourd'hui, et malgré le progrès de la sécularisation, la plupart des Français se déclarent catholiques ou chrétiens. L'arrivée d'une immigration musulmane et un certain regain de la pratique de cette religion a fait battre en brèche cette certitude d'un déclin du religieux en France. On avait tout d'un coup une religion en croissance. A côté des musulmans, la deuxième religion en croissance était le mouvement évangélique.

La société française a du mal à gérer le fait religieux jusqu'à aujourd'hui. Le débat devient vite polémique dès qu'un marqueur d'une religion est trop visible dans l'espace public comme par exemple le foulard islamique. Plusieurs facteurs expliquent que malgré le centenaire de 1905 on ne peut pas débattre d'une manière apaisée du fait religieux chez nous : les associations à la religion sont en grande partie négatives dans le grand public, on ne peut et on ne veut pas voir des effets positifs des religions, une inculture en matière de culture religieuse qui réduit la réussite d'une discussion apaisée concernant ce sujet, un héritage de la Révolution anti-chrétien, une fausse compréhension de la laïcité, ...

Depuis 40 ans différents groupes de pressions, mais aussi différentes initiatives politiques travaillent pour une adaptation de cette loi de séparation. Mais personne n'a finalement osé toucher à cette loi très sensible dans son essence. La question d'un réaménagement entre le politique et le religieux se pose aujourd'hui parce que nous ne sommes plus en 1905. La sécularisation ne touche pas seulement les religions en Occident, mais aussi tous les autres méta récits. On peut se demander si elle ne va durablement toucher nos États libéraux modernes et notre système démocratique qui est également en crise. On ne peut en tout cas plus partir du principe que nos systèmes politiques restent tels quels en Europe. L'état démocratique vit de ses sujets libres et autonomes. Ces sujets politiques puisent leurs ressources dans des philosophies, idéologies et religions. Il faut une certaine vitalité de la société civile sinon une démocratie ne peut pas perdurer. Par conséquent, la religion a toute sa place dans une démocratie sous peine d'assécher une ressource importante pour la vie démocratique. La religion fournit un code de bonne conduite, l'éthique pour ce qui est vulnérable, ... Ce sont des ressources que même une société laïque devrait préserver selon Jürgen Habermas.

Pour la laïcité il faut noter que ce n'est pas une valeur en soi, mais un système social. On ne peut pas l'ériger en valeur comme certains le voudraient sous peine de la vider de son sens et d'ouvrir la voie à une dérive idéologique dangereuse, ce qui pourrait signifier des attaques anti-religieuses. Pour le moment, c'est le système qui nous protège, mais il n'est pas dit qu'avec les dynamiques politiques globales actuelles en Europe, ce système et notre mode démocratique puisse être préservé.

2) Evolution des Évangéliques en France

2.1) Créolisation, charismatisation, mutualisation

Gaël Archinard

Sébastien FATH, « Les mutations contemporaines de l'identité protestante évangélique francophone (France, Suisse, Belgique) », *Théologie Évangélique*, vol. 16, n° 2, 2017, p. 3-25

Créolisation

Le mouvement de créolisation qui s'observe depuis plusieurs décennies se poursuit et s'intensifie aujourd'hui. L'apport de l'Afrique et des Caraïbes dans le protestantisme huguenot brasse les cultures et les pratiques religieuses. Ni cohabitation séparée, ni fusion-uniformisation, ce brassage est source de créativité nouvelle.

Influence liturgique : nouveaux chants, nouveaux instruments. Influence théologique : accent sur la délivrance, le combat spirituel. Influence communautaire : convivialité, cultes plus festifs et prosélytisme désinhibé.

Charismatisation

Le centre de gravité théologique et liturgique s'est nettement déplacé vers l'aile pentecôtiste et charismatique. Caractéristiques : spiritualité enthousiaste, efficacité concrète du Saint-Esprit par ses fruits et ses dons, accent sur une dimension thérapeutique de la foi (libération, restauration, guérison, délivrance).

Le style d'expression de la foi dans l'évangélisme francophone est aujourd'hui presque toujours teinté par un « style charismatique ».

Quelques remarques au-delà du travail de S. Fath :

- L'enthousiasme et une naïveté assumée de la foi en l'action de Dieu peuvent bousculer avantageusement une tendance « église historique ».
- On peut noter l'influence grandissante de mouvements néo-charismatiques déstructurés (4^e vague ?). Ils se construisent souvent en opposition aux Églises instituées, jugées défailtantes dans la mission qui leur était confiée. Ils attirent par leur radicalité. Le web leur permet un rayonnement international, en dehors de toute structure habituelle. Points de vigilance : surnaturel normatif, théologie de la prospérité, accent sur les guérisons pour l'évangélisation...

Mutualisation

Dans un monde de plus en plus sécularisé, il est plus que jamais important d'éviter l'éparpillement pour être audible et poser une parole pertinente. On ne peut plus se permettre de vivre isolés. Un mot d'ordre : mieux témoigner ensemble. Logique de réseau de plus en plus forte, partage d'outils, évangélisation pan-évangélique. Même la liturgie se mutualise (recueils JEM).

La structuration nationale des institutions parachève le phénomène de mutualisation et amplifie les actions communes, surtout pour l'évangélisation.

2.2) Le nominalisme

Jean-Georges Gantenbein

Le nominalisme, des chrétiens « de nom », des chrétiens « culturels », ne sont pas seulement l'affaire des autres Églises protestantes et catholiques. Les évangéliques ont une ecclésiologie de professants, ce sont des militants. Les Églises évangéliques se sont souvent construites en opposition face aux chrétiens de nom qui ont versé dans un traditionalisme mort ou ont dilué leur foi par des positions libérales.

Cette critique en partie justifiée, mais aussi teintée d'orgueil, se tourne maintenant contre elle-même parce que nous vivons le processus de sécularisation et de libéralisation au sein de certaines Églises évangéliques (par ex. l'Église Méthodiste) qui ont des membres avec un attachement ecclésial de plus en plus distendu, voire inexistant. Les évangéliques font la douloureuse expérience qu'ils sont maintenant rattrapés par les maux qu'ils ont dénoncés quelques décennies en arrière.

Sébastien Fath a calculé le nombre des Évangéliques culturels à environ 50 000 personnes sur 750 000 au total pour l'année 2011. On pourrait calculer ce chiffre par extrapolation (taux de croissance) pour les années suivantes. Ce qui me fait dire que pour l'année 2017 on peut parler d'environ 58 000 chrétiens évangéliques nominaux. Qui sont ces croyants ? On peut avancer les hypothèses suivantes : ce sont les chrétiens de 2^{ème} génération, parfois issus de l'immigration, les enfants et jeunes qui ne partagent plus la conviction de leurs parents et finalement les personnes déçues de nos Églises.

Le mouvement de Lausanne pour l'évangélisation du monde a pris position à deux reprises sur cette thématique en 1980 et 1998. En 2018 une conférence spécifique avec des experts a eu lieu à Rome. Le fruit de leurs travaux a été un appel intitulé *The Missing 'Christians': A Global Call* (lausanne.org/content/statement/missing-christians-global-call). Leurs auteurs déplorent le manque de vision de nos Églises et œuvres pour ce « champ de mission ».

Le problème des chrétiens culturels guette aussi notre Union d'Églises. Nous déplorons dans une partie de nos Églises un manque d'engagement, une détérioration de la vie spirituelle de base et un manque de soif de la parole de Dieu. Les évangéliques nominaux sont en croissance en France, pays dont le groupe de chrétiens nominaux

surtout catholique est le premier groupe religieux de la population. Les « sans religion » et les chrétiens nominaux rivalisent pour la première place parmi les groupes « religieux » de notre pays.

Ce nominalisme hante les évangéliques parce que notre définition du chrétien selon la Bible est exigeante. Nous sommes forts dans la création de nouvelles Églises et de nouvelles œuvres, mais nous avons du mal à gérer « le quotidien de la foi », rêvant sans cesse d'un réveil qui reste néanmoins l'exception dans l'histoire de l'Église. Qu'en était-il du peuple de Dieu dans la première alliance ? Eh bien, il a souvent abandonné le Seigneur dès la seconde génération.

Nous devrions travailler une théologie et une missiologie pour ce défi qui doit être à la fois très réaliste et à la fois proposer des ponts vers ce monde afin que ces « chrétiens » puissent de nouveau ranimer la flamme de leur foi.

2.3) L'ère post-dénominationnel

Jean-Georges Gantenbein

Le paysage évangélique mondial est sans cesse en mouvement. Il n'y a pas un seul mouvement évangélique, mais une multitude de mouvements qui s'entrecroisent. L'ère postmoderne ne favorise pas l'institutionnalisation des Églises, les personnes ayant une relation défiante envers toute institution. Ceci concerne aussi les Églises. D'un point de vue sociologique, le mouvement évangélique produit sans cesse une nouvelle « offre religieuse » et l'ecclésiologie évangélique fait une place large aux « entrepreneurs » de la foi. De la profusion des dénominations protestantes depuis deux siècles qui ont été par ailleurs « exportées » par le mouvement missionnaire dans le monde entier, nous passons maintenant à des mouvements post-dénominationnels qui émergent de tous les côtés. Nous avons donc à côté des Églises évangéliques classiques tout un pan foisonnant de nouveaux mouvements. T. Tennet parle d'une 4^{ème} branche du christianisme à côté des catholiques romains, des protestants et des orthodoxes. Il chiffre cette branche d'environ 423 millions de personnes qui englobe un tas de mouvements hétéroclites indépendants, prophétiques ou émergents.²² Ces mouvements possèdent souvent des emprunts partiels à une théologie évangélique. Les anciennes frontières dénominationnelles fonctionnent de moins en moins et les fidèles choisissent leurs Églises souvent en fonction de leurs liens affectifs et de leurs choix esthétiques.

Les fidèles peuvent facilement changer d'Église vu notre ecclésiologie congrégationaliste et les choix par affinité. L'adhésion multiple est une réalité d'une grande partie de nos fidèles. Ceci était rendu possible dès le Piétisme puisque ce mouvement de Réveil à l'intérieur des Églises protestantes a créé de fait deux lieux ecclésiaux, l'Église mère (souvent la paroisse locale de l'Église de multitude) et la cellule des « nés de nouveaux », les véritables enfants de Dieu qui se sont rassemblés à part tout en restant fidèles à l'Église mère. Dès lors, le « deuxième programme » était né à la fin du 18^{ème} siècle et cette logique allait nourrir les générations suivantes des évangéliques toujours à la recherche d'un nouvel idéal spirituel qu'on ne pouvait plus trouver dans son Église traditionnelle. L'apparition des médias sociaux et de l'Internet amplifie aujourd'hui ces phénomènes des attaches multiples et aucun responsable d'Église ne peut « contrôler » ce genre de dynamique.

Le mouvement évangélique est lui-même confronté aux travers qu'il a jadis combattu par exemple dans les années 1970 en confrontation avec le mouvement œcuménique. Le libéralisme le guette dans les domaines fondamentaux de son credo. On parle désormais des post-évangéliques qui adoptent ce genre de position de nouveau.

Une autre dynamique consiste dans le rapprochement entre pentecôtistes/charismatiques et évangéliques classiques, pas tant au niveau des positions dogmatiques, mais surtout dans le brassage des styles de spiritualités. Les dénominations mondiales ont souvent en leurs seins différents courants qui cohabitent plus ou moins bien ensemble.

2.4) Dynamiques dans l'Église locale

Jean-Georges Gantenbein

²² T. Tennet, Invitation to World Missions. A Trinitarian Missiology for the Twenty-first-Century, 2010, p. 37 suiv.

Nos Églises locales n'obéissent plus depuis longtemps – et même dans le contexte rural – seulement aux lois sociales de proximité. Nos frères et sœurs sont aujourd'hui à travers la mobilité, les médias et l'Internet liés au monde qui devient un « village ». Les Églises fonctionnent dans une logique « globale ». Une nouvelle « vague » de spiritualité évangélique peut durablement transformer la foi de nos membres. Le style d'une Église qui se présente bien sur le Net peut davantage influencer les convictions religieuses de ses membres que ses attaches locales. Le prophète X sur Internet peut attirer une foule d'évangéliques naïfs comme si c'était une expérience unique.

Le mouvement évangélique souffre jusqu'à aujourd'hui d'une conception d'église assez faible. Nous restons dans une tradition bien protestante que nous avons même exacerbée au sens que nous restons dans une approche très critique et individualiste de l'Église tout en prônant sans cesse de nouveaux modèles que nous essayons de copier sans réflexion théologique de fond.

Que pouvons-nous attendre d'un disciple dans nos Églises au niveau de son attachement et de son engagement ? Certaines Églises déplorent que pour une certaine frange de l'Église, l'assistance au culte peut se réduire à deux fois par mois ou moins. Des nouvelles formes de cultes ou de modèles de contextualisation en vue de toucher les amis non-chrétiens font que le culte peut être aussi vécu différemment, par exemple dans une cellule de maison ou tout simplement dans un brunch avec des amis. Ces alternatives peuvent partir de bonnes intentions missionnaires ou être l'expression d'une sécularisation ou nominalisation de la foi rampante.

Les lieux de culte alternatifs concernent maintenant aussi l'Internet où on parle d'Église virtuelle. Certains évangéliques français ne fréquentent pas seulement l'église PO de la Mulhouse à 400 km de leur lieu d'habitation, mais peuvent aussi se sentir à l'aise dans une Église Hillsong située quelque part sur le globe ou être fidèlement à l'écoute de leur pasteur préféré d'une Église en Écosse.

Ces différentes ouvertures supra-locales et virtuelles, ces attaches spirituelles multiples et variées peuvent enrichir la foi des individus, mais aussi affaiblir le lien effectif à son Église locale. Ces phénomènes diluent aussi en quelque sorte l'autorité spirituelle émanant d'une Église spécifique. Où se trouve maintenant l'autorité spirituelle quand on fréquente une fois par mois une Église PSP, deux fois par mois le culte de la PO à Mulhouse ?

Il faut aujourd'hui engager une réflexion sur l'adhésion à une Église, la définition du membre et l'exercice de l'autorité.

2.5) Vers un nouvel « œcuménisme » ?

Jean-Georges Gantenbein

Les différentes mutualisations au sein du mouvement évangélique mènent à une certaine institutionnalisation de celui-ci en France, visible dans le CNEF, mais aussi à des initiatives d'une moindre importance. Il y a donc un travail œcuménique intra-évangélique à l'œuvre qui n'est pas seulement le produit des différents rapprochements institutionnels, mais surtout l'effet du brassage des évangéliques par la mobilité des personnes et le changement de générations, les jeunes n'ayant plus les mêmes attaches dénominationnelles.

Le mouvement évangélique est engagé au niveau local, national et international dans les différents dialogues théologiques œcuméniques. Il a signé un document concernant une déontologie de la pratique missionnaire avec l'Église catholique romaine et le Conseil Œcuménique des Églises (Christian Witness in a Multi-Religious World. Recommendations for Conduct, 2011). C'est une voie de travail œcuménique, c'est-à-dire la collaboration ponctuelle pour une préoccupation commune. Dans ce cas, c'est la mission. Ceci n'est pas surprenant quand on sait que le mouvement œcuménique a ces racines dans le mouvement missionnaire mondial. Quand on analyse le dernier document missiologique récent de chacun des trois mouvements/Églises, on est frappé par le grand consensus sans qu'il fût particulièrement cherché.²³

D'autres alliances autour d'autres questions peuvent voir le jour par exemple une vision éthique commune entre l'Église catholique romaine et le mouvement évangélique dans l'éthique du mariage.

²³ Les trois documents sont : L'engagement du Cap, 2010 (Mouvement de Lausanne), Ensemble vers la vie : mission et évangélisation dans des contextes en évolution, 2013 (COE) et Evangelii Gaudium, 2013 (Église catholique romaine).

Le progrès œcuménique officiel entre les protestants et les catholiques-romains est quelque part grippé, mais il ne faut pas sous-estimer les forces locales qui peuvent abandonner les positions officielles des Églises pour des alliances locales.

La désinstitutionnalisation rampante, le progrès de la sécularisation en Occident et l'émergence de nouveaux mouvements pourraient aussi produire un nouveau type de christianisme qui se débarrasse d'une grande partie de la tradition chrétienne pour se focaliser sur un credo minimal. Ce nouveau type pourrait aussi être le fruit d'une plus grande pression sur les Églises, voir la persécution.

Des coalitions éthiques plus larges sont aussi possibles au niveau des religions quand elles veulent défendre leurs positions face à un État de plus en plus sécularisé. Je pense à la « valeur » famille qui est tout aussi honorée par les évangéliques, les catholiques et les musulmans.

Les obstacles principaux au niveau d'un rapprochement entre Églises sont jusqu'à aujourd'hui d'un point de vue évangélique la conception de l'Église et le baptême. L'Église catholique en France adopte dans les faits de plus en plus les méthodes d'une Église minoritaire. Elle s'inspire quelquefois du mouvement évangélique en matière d'évangélisation et d'implantations d'églises.

Faut-il ignorer ces évolutions et rester campé dans une position d'orthodoxie évangélique bien confortable, où devrions-nous travailler cette question à frais nouveaux ?

3) Obstacles à la conversion en France [Pierre Egger]

Introduction :

En Europe, la modernité a été accompagnée par la sécularisation de la sphère publique et par un déclin important de la pratique religieuse. Ce n'est pas forcément le cas des autres continents : il existe une « exception européenne. » Les obstacles spirituels en France doivent être considérés, en partie au moins, dans le contexte spécifique de notre continent.

3.1) L'Identité chrétienne de l'Europe : nous sommes chrétiens !

La plupart des habitants de l'Europe de l'Ouest continuent à s'identifier comme chrétiens, malgré le fait que peu d'entre eux assistent aux services religieux. Les chrétiens en Europe sont en majorité des non-pratiquants. Mais l'identité chrétienne en Europe demeure un marqueur religieux, culturel et social.

C'est là un des obstacles majeurs à la conversion : beaucoup de personnes pensent connaître « le christianisme. » Mais connaissent-ils vraiment Jésus et le Dieu de la Bible ? Le théologien Evert van de Poll parle d'une attitude paradoxale, faite d'attachement, d'indifférence et d'incompréhension.

3.2) Notre histoire chrétienne d'Europe comme « handicap »

En Europe de l'Ouest, de nombreux adultes sans appartenance religieuse ont été élevés en tant que chrétiens. Ils ont abandonné cette religion une fois arrivés à l'âge adulte. Le christianisme est perçu comme une religion du passé, souvent associée à l'oppression. Certaines personnes ont l'impression de l'avoir déjà essayé, quand en réalité, le dieu qu'ils ont rejeté n'a rien à voir avec le Dieu de la Bible.

Imaginez un homme qui demande son ex-femme en mariage. Elle va refuser, probablement ! Partager l'Évangile avec quelqu'un qui pense avoir eu de bonnes raisons à laisser derrière lui la religion de son enfance peut être tout aussi compliqué.

3.3) Déclin général du christianisme

Le pourcentage de personnes qui se déclarent « sans religion » en Europe de l'Ouest varie entre 15 % en Irlande, en Italie et au Portugal à 48 % aux Pays-Bas. Dans toute l'Europe, des pourcentages importants se disent athées, agnostiques ou sans religion particulière.

La foi chrétienne n'est pas vraiment à la mode ! Le christianisme est devenu en réalité une minorité, malgré le point 1

3.4) Méfiance générale envers les religions

La religion est souvent associée avec les attaques terroristes et les conflits armés. Si L'Islam a mauvaise réputation, l'Église catholique souffre aussi d'une mauvaise image, exacerbée ces dernières années par le scandale de la pédophilie.

La société en général a tendance à rejeter les institutions « établies », donc aussi à rejeter l'Église en tant qu'institution. En France, si on parle de l'Église, on pense d'abord à l'Église catholique. Cela peut parfois être un handicap pour nous, évangéliques.

3.5) Tension entre l'État et la religion

En règle générale, les Européens de l'Ouest ne sont pas favorables à des liens très étroits entre l'État et la religion. Selon l'opinion prédominante, la religion doit être maintenue à l'écart des politiques gouvernementales. La foi doit rester dans la sphère privée.

La laïcité française est une garantie de liberté ; mais elle fait l'objet de pressions et d'interprétations diverses. Les tenants d'une laïcité « fermée » sont souvent disposés à craindre les effets néfastes de la religion sur la société, et à vouloir en limiter l'influence.

3.6) Nationalisme et christianisme

En Europe de l'Ouest, il existe une association étroite entre la religion et le sentiment nationaliste. Plusieurs mouvements politiques se réclament du christianisme (nationalisme et populisme).

Ex : Rassemblement national en France (ex. FN). Doctrine sous-entendue : L'Europe est « chrétienne » et doit le rester. Ceci peut conduire à des expressions de racisme et de xénophobie qui déshonorent le nom de Christ.

3.7) Rejet de certaines valeurs de la Bible

Mariage pour tous, avortement, abstinence sexuelle ... On nous considère comme « fondamentalistes » ou « traditionalistes » avec une pensée que nous ne sommes pas ouverts à la modernité. Nous voulons « vendre des produits périmés » ; personne n'en veut !

3.8) Individualisme et religion à la carte

L'ignorance et l'égoïsme individuels poussent les gens à se faire leur propre religion. L'homme occidental aime changer le lieu, la forme et le contenu pour mettre en pratique ses convictions flottantes. (Danielle Hervieux-Leger : Le converti et le pèlerin)

3.9) Recherches d'autres convictions spirituelles et religieuses

La plupart des Européens ne croient pas au Dieu de la Bible. Pourtant, beaucoup sont convaincus que la dimension spirituelle est essentielle. Certains cherchent à toucher du doigt les réalités spirituelles à travers l'ésotérisme, la méditation ou le yoga. Pour d'autres, la poursuite d'un mode de vie plus écologique est aussi une quête spirituelle. Cela ne leur viendrait pas à l'idée de chercher des réponses auprès des Églises chrétiennes. Ils ont l'impression que nous n'avons rien à dire qui n'a pas déjà été dit.

3.10) Société de consommation

Les besoins spirituels sont à la fin de la « chaîne alimentaire » de la plupart des hommes modernes (ou, pour prendre une autre approche, ils n'occupent pas une place fondamentale dans la pyramide de Maslow). La frénésie de la consommation ou de la surconsommation nous empêche de nourrir l'âme.

3.11) Nos pratiques religieuses évangéliques

S'il existe des obstacles à la conversion sur lesquels nous avons peu d'emprise, il y a aussi parfois des obstacles que nous érigeons nous-mêmes. Quand une personne qui ne connaît pas les codes de la culture évangélique assiste pour la première fois à une de nos célébrations, qu'est-ce qu'elle ressent ? Est-ce que nous expliquons ce que nous sommes en train de faire, et pourquoi ? Nous sommes parfois tellement « bien entre nous » qu'il est difficile pour une personne de l'extérieur d'y entrer et d'y comprendre quelque chose. Nous sommes tellement habitués à notre façon de faire, qu'il est difficile pour nous de voir que certaines de nos pratiques peuvent gêner nos invités, voire paraître comme une tentative de manipulation.

3.12) Déconnexion avec la société et la vie de la ville

Parfois, il est difficile pour nos concitoyens de voir en quoi l'Évangile est une bonne nouvelle. Nos Églises sont trop déconnectées, ils n'en voient pas la pertinence pour leur vie.

Cherchons-nous à être véritablement présents dans le tissu de la ville, sel et lumière pour ceux qui ne connaissent pas encore Jésus ? Est-ce que les activités que nous proposons répondent à un réel besoin ? Est-ce que notre façon de présenter le message de Jésus nous permet de rejoindre nos contemporains dans leurs craintes et dans leurs aspirations ? Il n'y a pas de « recette magique, » mais l'amour de Christ nous presse. Aucun effort n'est trop grand pour atteindre ces hommes, ces femmes et ces enfants pour lesquels il a donné sa vie !

Sources :

- L'évangélisation en Europe francophone, Excelsis, 2016 ; pages 65-82
- Evangelism and the Paradox of Europe and Christianity; Evert Van de Poll
European Journal of Theology, Volume 25/2, October 2016, p. 151-161
- Article : Être chrétien en Europe de l'Ouest, Pew Research Center, 29.05.2018
- Discussions diverses avec des pasteurs et planteurs

A discuter en conseil

1.1 La situation religieuse chez vous

- Quelles sont vos observations quant aux deux groupes mentionnés : chrétiens non-pratiquants, personnes sans religion dans votre contexte ?
- Vos observations du terrain recouvrent-elles votre réalité ou pas ?
- Quels sont vos groupes cibles dans l'évangélisation de votre Eglise ?

1.2 Evolution démographique chez vous

- Quel est l'âge moyen dans votre Eglise ?
- Quel groupe d'âge est majoritaire ?
- Vos familles, combien d'enfants ont-elles en moyenne ?
- Que faites-vous pour le groupe âge moyen/médian de la population française (39-40 ans) dans votre Eglise ?
- Que faites-vous pour les enfants, les jeunes et les personnes seules dans votre Eglise ?
- Quelle stratégie avez-vous pour atteindre les aînés dans notre société par l'Évangile ? Ce groupe dépassera les moins de vingt ans d'ici quelques années !

1.3 Migration chez vous

- Comment la migration influence-t-elle la composition de votre Église ?
- Est-ce que votre Église a un concept pour accueillir ces personnes afin qu'elles puissent trouver une place dans votre communauté ?
- Quelles richesses et quelles tensions sont générées par la vie communautaire interculturelle ?
- Où percevez-vous des limites d'intégration des étrangers et migrants chez vous ?
- Comment les musulmans sont-ils atteints par l'Évangile dans votre ville ?
- Auriez-vous un rôle à jouer dans ce domaine et éventuellement en lien avec d'autres Églises ou œuvres ?

1.4 Métropolisation chez vous

- Au niveau de votre région, quelles sont les zones où la population est en croissance ? Quelles zones sont en déclin économique et démographique ?
- Est-ce que Perspectives est présent dans les deux, ou seulement dans l'un des deux ?
- Quelle stratégie d'implantation vous semble pertinente pour toucher les zones les plus dynamiques au niveau démographique ?
- Comment renouveler ou implanter des églises dans les zones délaissées par la métropolisation ? (zones rurales, villes en déclin, poches de pauvreté urbaine) ?
- Quelles nouvelles synergies et solidarités pouvez-vous imaginer entre Églises en « zone dynamique » et Églises dans des territoires en souffrance économique / déclin démographique ?

1.5 Evolution technologique et numérique chez vous

- La révolution numérique a-t-elle rendu la notion d'Église locale obsolète ?
- Quels ont été les aspects positifs et négatifs de votre expérience de l'Église virtuelle pendant la covid ?
- Étant donné qu'il n'y aura pas de « retour au monde d'avant » quels sont les défis et les opportunités à saisir ? Et les défis auxquels il va falloir faire face ?

1.6 L'impératif éthique chez vous

- En tant que communauté, que mettez-vous en place pour équiper les membres de l'Eglise, enfants et adultes, avec une véritable vision biblique de l'être humain ? En quoi la Bible nous donne-t-elle un regard contre-culturel sur l'être humain ?

- Comment pourriez-vous améliorer la qualité de l'accompagnement pastoral proposé aux chrétiens qui doivent faire face à des choix difficiles (liés au début et à la fin de vie) ?
- Qu'en est-il pour l'accompagnement pastoral proposé aux personnes qui sont en souffrance par rapport à leur sexualité / leur genre ?
- Où en êtes-vous dans votre politique de protection des enfants et des adultes vulnérables ?

1.7 L'impératif eschatologique et écologique chez vous

- Êtes-vous d'accord que la crise sanitaire nous donne un « avant-goût » des défis qui nous attendent dans les décennies à venir ?
- Comment préparer nos Églises à traverser un possible « effondrement systémique » de notre société ? Quelles ressources bibliques vous semblent particulièrement pertinentes ?
- Notre spiritualité donne-t-elle suffisamment de place à la lamentation ?
- L'écologie est une préoccupation majeure pour une bonne partie de nos contemporains. Comment votre Église peut-elle venir à la rencontre de ces personnes ?
- Que pouvons-nous apprendre du travail des catholiques (*Laudato si*, écologie intégrale) ?

1.8 L'impératif esthétique chez vous

- Comment faire des disciples authentiques dans une société marquée par la profusion des images, la quête d'authenticité, la communication, la mise en scène, le marketing ?
- Comment libérer les talents au sein de nos Églises pour qu'une théologie de la parole soit accompagnée d'une « esthétique théologique » ? Quels sont les écueils à éviter ?

1.9 Une société « liquide » chez vous

- Comment percevez-vous cette société « liquide » dans votre Église et votre contexte ?
- Comment votre Église peut-elle proposer un cadre qui offre une stabilité et une sécurité ?

1.10 Une société d'exposition chez vous

- Dans quelle mesure partagez-vous cette analyse concernant la « société d'exposition » ?
- Comment pouvez-vous mieux aider les membres de l'Église à puiser leur identité en Christ ?
- Comment les équiper pour vivre en tant que disciples de Jésus dans cette « société d'exposition » ? Quelles sont les vertus chrétiennes à cultiver ?

1.11 L'avenir de la laïcité chez vous

- Comment la laïcité évoluera-t-elle les prochaines années selon vous ?
- Devrions-nous préparer à une plus grande pression envers les chrétiens (évangéliques) dans les années à venir ?
- Si oui, comment alors s'y prendre ?

2.1 A discuter en conseil

- « Ni cohabitation séparée, ni fusion-uniformisation. » Comment votre Église vit-elle le brassage de cultures en son sein ? Est-ce que tout le monde est écouté et pris en compte ? Que faudrait-il mettre en place pour progresser ?
- Dans quelle mesure votre Église est-elle touchée par la charismatisation ? Comment cette tendance est-elle vécue, par les membres et au sein du conseil ?
- Comment la tendance vers plus de mutualisation se manifeste-t-elle dans votre expérience de la vie d'Église ?
- Quelles nouvelles possibilités voyez-vous pour des synergies créatives ? Quel rôle Perspectives pourrait-elle jouer ?

2.2 A discuter en conseil

- Êtes-vous d'accord que le « nominalisme » existe aussi dans nos milieux évangéliques ?

- Votre Église est-elle concernée ?
- Comment mieux faire pour éviter les pièges du nominalisme ?

2.3 A discuter en conseil

- Quels sont les différents courants qui cohabitent ensemble au sein de votre Église locale ?
- En quoi cela est-il une richesse ? En quoi cela est-il un problème ?

2.4 A discuter en conseil

- Jusqu'à quel point l'évolution décrite ici correspond-elle à votre réalité locale ?
- Quels sont les inconvénients et les avantages de notre contexte « post-dénominationnel » ?
- Comment le rôle d'une union d'Églises comme Perspectives aujourd'hui devrait-il être différent du rôle des structures dénominationnelles d'il y a vingt ans ?
- Êtes-vous d'accord que « Le mouvement évangélique souffre jusqu'à aujourd'hui d'une conception d'Église assez faible » ? En quoi est-ce problématique ?

2.5 A discuter en conseil

- Comment évaluez-vous vos relations actuelles avec les autres Églises chrétiennes dans votre ville / votre région ?
- Quels sont les facteurs qui ont tendance à vous rapprocher ?
- Quelles sont les principaux obstacles au rapprochement ?
- Dans quelle mesure y a-t-il une diversité de convictions au sein de votre Église locale sur les questions de collaboration œcuménique ?

3.12 A discuter en conseil

Obstacles à la conversion :

- Dans votre expérience personnelle, dans votre ville, quels sont les obstacles qui empêchent les personnes de se convertir à Christ ?
- Pouvez-vous identifier d'autres obstacles qui ne sont pas dans cette liste ?
- Choisissez un des obstacles qui vous semble significatif, et partager vos idées sur comment il peut être surmonté. L'action du Saint Esprit sera sans doute primordiale, mais est-ce que Dieu nous appelle aussi à faire notre part ? Si oui, comment ?